



# Boite à outils relative au repérage et à la mobilisation des jeunes-cartographies et recueils d'initiatives



*Production issue du Groupe de travail n° 4 de la Commission insertion des jeunes*

*« Repérer et mobiliser les jeunes » de juin à décembre 2017*



# SOMMAIRE

Quelques clés de lecture préalables	3
<b>1. MODE DE REPERAGE ET DE MOBILISATION DES JEUNES.....</b>	<b>5</b>
Catégorisation des différents modes de repérage et de mobilisation	
<b>2. CARTOGRAPHIES.....</b>	<b>7</b>
<b>Cartographie 1</b>	
Principaux acteurs transversaux du repérage et de la mobilisation.....	8
<b>Cartographie 2</b>	
Faisceau d'indices de fragilité/besoin potentiel des jeunes.....	9
<b>3. RECUEIL DE PRATIQUES ET D'INITIATIVES.....</b>	<b>12</b>
<b>1<sup>er</sup> mode de repérage</b>	
« Guichets » - Accueil des jeunes.....	13
<b>2<sup>e</sup> mode de repérage</b>	
« Aller vers » - initiatives pour aller au contact.....	16
<b>3<sup>e</sup> mode de repérage</b>	
Mobilisation de l'entourage et des pairs.....	19
<b>4<sup>e</sup> mode de repérage</b>	
Détection par des outils informationnels.....	21
<b>Recueil d'initiatives de partenariat (1)</b>	
Le travail partenarial au cœur du repérage et de la mobilisation.....	22
<b>Recueil d'initiatives de partenariat (2)</b>	
Le travail partenarial autour du repérage et de la mobilisation.....	23
<b>4. FICHES PRATIQUES.....</b>	<b>24</b>
<b>5. GLOSSAIRE.....</b>	<b>84</b>

# Quelques clés de lecture préalables



Ce document retrace les travaux, menés en 2017, par le groupe de travail « Repérer et mobiliser les jeunes en grande difficulté d'insertion » du COJ. Il a vocation à alimenter **les acteurs du repérage et de la mobilisation des jeunes en grande difficulté d'insertion**.

Il est constitué de la manière suivante:

## 1. Modes de repérage et de mobilisation

Dans un premier temps, le groupe de travail a identifié quatre grands modes de repérage des jeunes en grande difficulté d'insertion :

- **L'approche « Guichets »** - Le jeune en difficulté se rapproche d'une structure ou d'un acteur, par sa propre initiative. Cette initiative peut être de deux ordres :
  - Le jeune se rend de lui-même dans une structure, qu'elle soit « spécifique jeunes » ou non: on parle d' « accueil physique », **ou**
  - Le jeune prend contact avec un acteur sur internet (qu'il soit « spécifique jeunes » ou non) qui peut éventuellement le rediriger vers une structure adaptée: on parle d' « accueil dématérialisé »
- **L'approche « Aller vers »** - C'est la structure (qu'elle soit « spécifique jeunes » ou non) qui identifie le jeune en difficulté. Cela peut revêtir plusieurs formes :
  - La structure prend contact directement avec le jeune, en se rendant sur son lieu de vie ou via Internet : c'est la « prise de contact », **ou**
  - La structure organise un événement à destination des jeunes en grande difficulté d'insertion : on parle d' « événementiel », **ou**
  - La structure mène une campagne de communication à destination des jeunes en grande difficulté d'insertion : on parle d' « actions de communication », **ou**
  - La structure met des informations à disposition des autres acteurs « jeunesse » afin d'encourager un meilleur repérage de ces jeunes : on parle de « ressources informationnelles »
- **Les actions de l'entourage et des pairs** – La difficulté du jeune est décelée par ses pairs ou ses proches, qui peuvent alors:
  - L'orienter vers une structure ou un acteur qui pourrait l'aider, **ou**
  - Contacter une structure ou un acteur qui serait susceptible de le faire

- **La détection par des outils informationnels** – Le jeune est identifié comme étant en difficulté grâce à des outils informationnels, spécifiques au repérage des jeunes ou de droit commun.

## **2. Cartographie 1: principaux acteurs (transversaux) du repérage et de la mobilisation**

En s'appuyant sur cette catégorisation des quatre grands modes de repérage des jeunes en grande difficulté d'insertion, le groupe de travail a pu construire une cartographie des principaux acteurs transversaux du repérage et de la mobilisation de ces jeunes. Là encore, ils peuvent être « spécifiques jeunes » ou de « droit commun ».

## **3. Cartographie 2: faisceau d'indices de fragilité/de besoin potentiel des jeunes**

Les acteurs précédemment cartographiés ont des cœurs de métier parfois différents (accès au logement, à la mobilité, à l'insertion professionnelle...) pouvant correspondre à des difficultés spécifiques rencontrées par les jeunes : nous les avons listées dans une deuxième cartographie. Ces difficultés peuvent être cumulées et sont des indices, positifs ou négatifs, de fragilité et/ou de besoin potentiel du jeune.

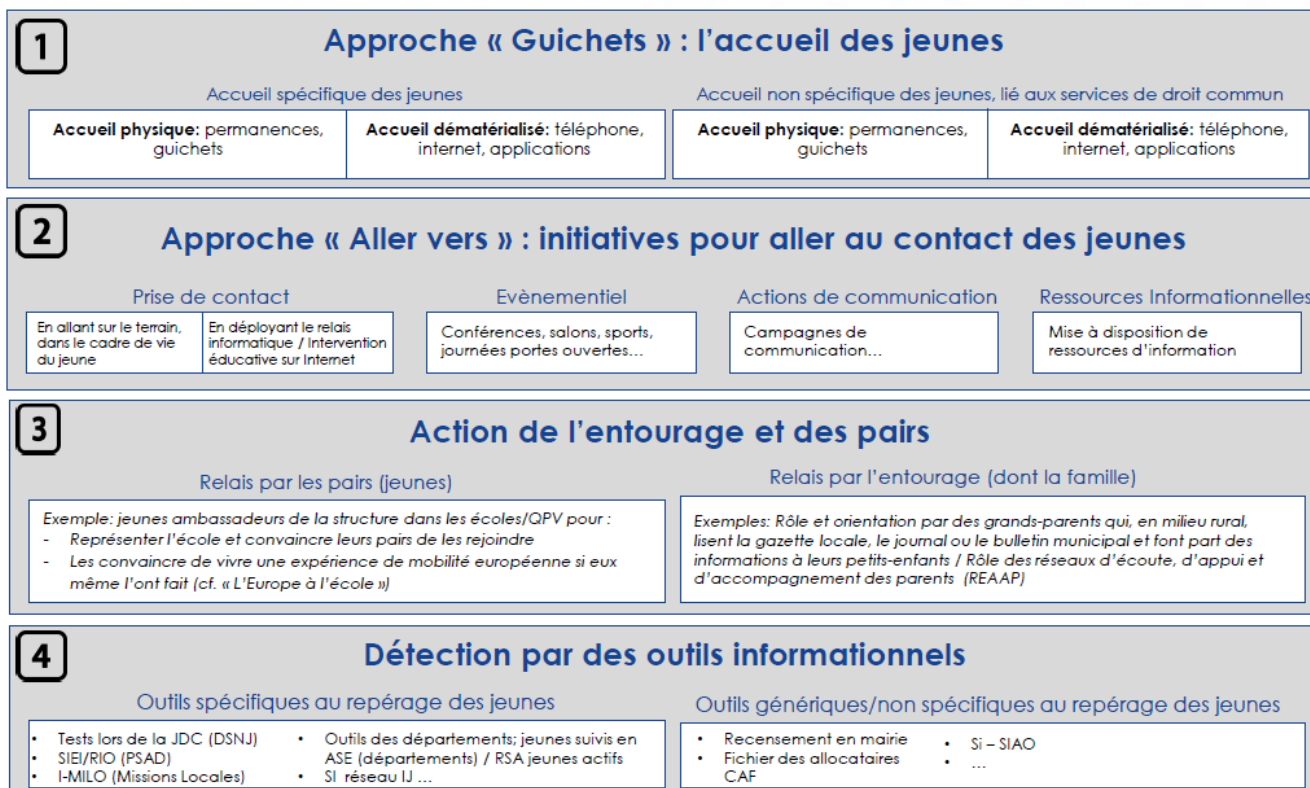
## **4. Recueil de pratiques**

Enfin, un recueil de pratiques de repérage et de mobilisation des jeunes en grande difficulté d'insertion a été construit par les acteurs du groupe de travail. Ce recueil n'a pas vocation à constituer un inventaire exhaustif des pratiques sur l'ensemble du territoire, mais plutôt un référentiel des différentes modalités possibles de repérage et de mobilisation des jeunes.

# 1. Modes de repérage et de mobilisation des jeunes

# Modes de repérage et de mobilisation des jeunes

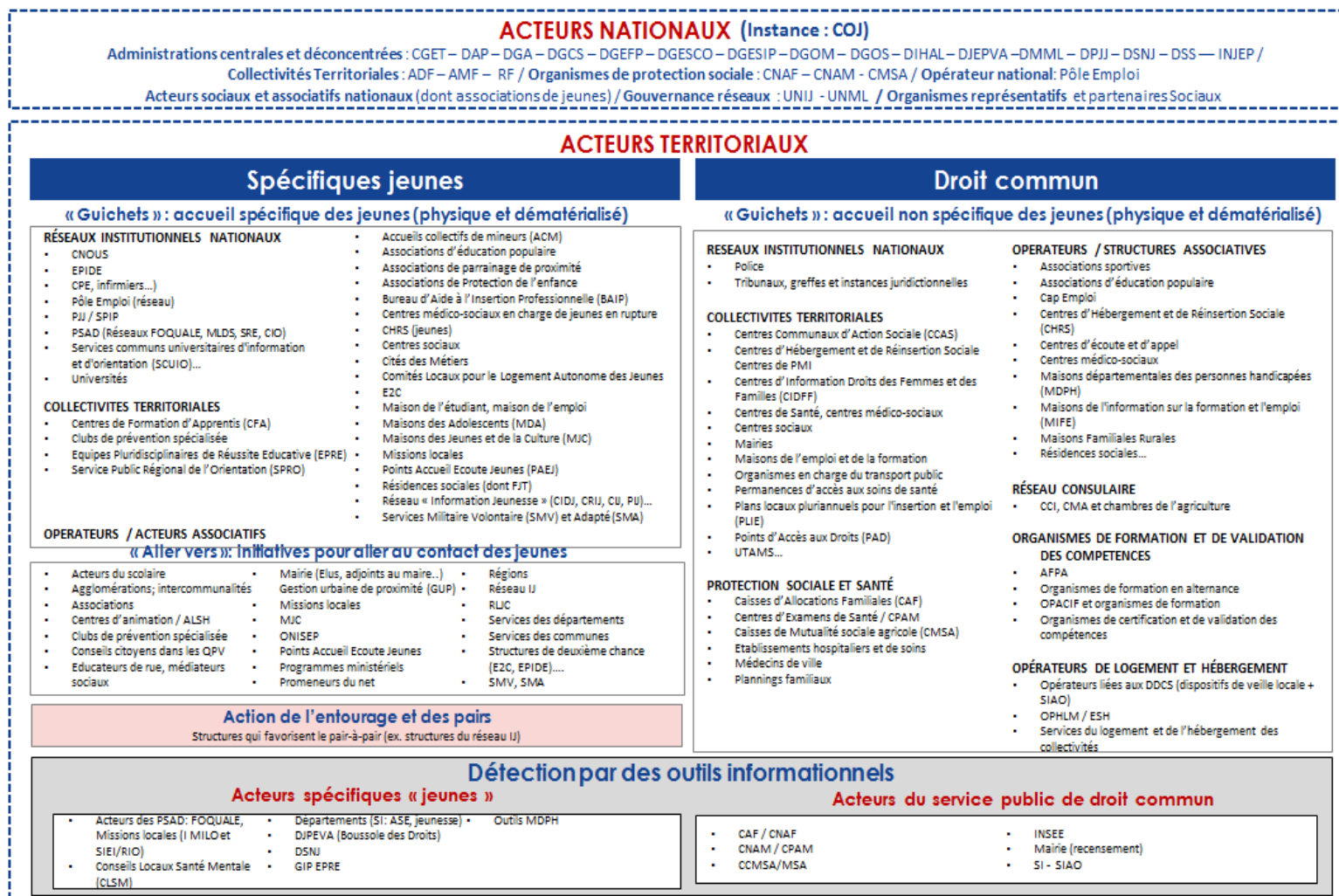
## Catégorisation des différents modes de repérage et de mobilisation



## 2. Cartographies

# Cartographie 1

## Principaux acteurs transversaux du repérage et de la mobilisation





## Cartographie 2

### Faisceau d'indices de fragilité/de besoin potentiel des jeunes

Les acteurs précédemment cartographiés ont des cœurs de métier parfois différents (accès au logement, à la mobilité, à l'insertion professionnelle...) pouvant correspondre à des difficultés spécifiques rencontrées par les jeunes : nous les avons listées dans une deuxième cartographie. Ces difficultés peuvent être cumulées et sont des indices, positifs ou négatifs, de fragilité et/ou de besoin potentiel du jeune.

#### Cadre de vie

##### RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

- Niveau de ressources financières personnelles en dessous du seuil de pauvreté
- Ressources économiques majoritairement informelles / économie de la rue (déclaratif)
- Dépendance vis-à-vis d'allocations, d'aides financières, de la famille ou d'un tiers
- Jeune en fin de droits d'allocation/aide
- Absence de compte en banque personnel
- Endettement
- Bénéficiaire de l'aide alimentaire (au niveau individuel ou familiale)

##### LOGEMENT

- Absence de logement
- Hébergement précaire ou insalubre (déclaratif)
- Cohabitation subie avec les parents/la famille/les proches
- Promiscuité dans le partage du logement (déclaratif)
- Logement situé en Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)
- Logement situé dans un territoire marqué par un fort taux de chômage (INSEE/Pôle emploi)
- Logement situé hors aire urbaine (INSEE)

##### MOBILITÉ

- Absence de permis de conduire
- Absence de moyen de locomotion personnel
- Peu ou pas de mobilité quotidienne en dehors du lieu de résidence
- Peu ou pas d'utilisation des réseaux de transport public (déclaratif)
- Ne dispose pas d'une carte de réduction / abonnement au transport public
- Pas de possibilité de mobilité géographique permanente (déclaratif)

##### SANTÉ

- Ne dispose pas d'une carte vitale
- Ne dispose pas d'une complémentaire santé
- Est soumis à un traitement médical de moyenne ou longue durée (supérieur à un mois)
- Affections (physiques ou mentales) ayant entraîné une impossibilité de travailler au cours de l'année précédente
- Affections chroniques
- Addictions (déclaratif)

##### HANDICAP

- Handicap physique ou mental (reconnu administrativement ou non)

##### RELATION AU NUMÉRIQUE

- Absence de téléphone portable
- Absence d'accès à une connexion internet (ordinateur)
- Absence de connaissance des outils numériques pour la recherche d'information
- Peu ou pas d'usage des réseaux sociaux
- Faible ou aucune maîtrise des ordinateurs (déclaratif)
- Faible ou aucune maîtrise des outils bureautiques (déclaratif)
- Expérience d'usage en environnement professionnel d'outils numériques

## Vie sociale

### ENVIRONNEMENT FAMILIAL

- Problèmes avec la famille (déclaratif)
- Grossesse précoce (déclaratif)
- Parentalité précoce (déclaratif)
- Père/mère isolé(e)
- Contraintes de la vie de famille empêchant de travailler à plein temps
- Parents à charge
- Jeune placé en famille d'accueil ou en foyer

### ENVIRONNEMENT SOCIAL

- Isolement du collectif (déclaratif)
- Manque de relations de voisinage (déclaratif)

### CENTRES D'INTERÊT

- Ne pratique aucune activité extérieure régulière (déclaratif)
- Faible ou pas accès aux loisirs, sports, culture (déclaratif)
- Absence de projet individuel

### ENGAGEMENT CITOYEN

- Aucune implication dans une organisation/association
- Repli identitaire/radicalisation

### JEUNES VICTIMES

- Jeunes victimes de discrimination et de harcèlement
- Jeunes victimes de violences (dont violences domestiques et prostitution)
- Jeunes réfugiés

## Dynamique professionnelle

### EXPÉRIENCES/COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Jeune au chômage
- Le jeune ignore ce qu'il sait faire (déclaratif)
- Peu ou pas d'expérience professionnelle
- Peu ou pas de projet professionnel (déclaratif)
- A quitté ses précédents postes avant la fin du contrat

### AUTONOMIE DANS LA RECHERCHE D'EMPLOI

- Aucune démarche de recherche d'emploi en cours (déclaratif)
- Ne sait pas comment chercher de l'emploi (déclaratif)
- N'a pas utilisé des outils de recherche d'information
- N'a pas / ne sait pas faire un CV / une lettre de motivation
- Ne connaît pas le déroulement type d'une candidature / processus de sélection
- Le jeune ignore ses freins pour trouver de l'emploi (déclaratif)

## Formation

- Niveau de Diplôme scolaire infra V (dernier niveau atteint)
- Décrocheur ou ayant décroché du système scolaire ou universitaire
- Aucun parcours de formation hors scolaire
- En dehors de tout parcours de formation depuis plus de 6 mois
- Le jeune n'est pas conscient de ses besoins de formation (déclaratif)
- Aucun projet de formation (déclaratif)
- Aucune démarche de recherche de formation entreprises (déclaratif)

### SAVOIRS DE BASE

- Difficultés d'expression et de compréhension du français (lecture + écriture)
- Arithmétique

## Accès aux droits et accompagnement

- Aucun suivi ou contact en cours par une structure ou un professionnel (quelconque)
- Aucun suivi ou contact antérieur par une structure ou un professionnel (quelconque)
- Besoin exprimé d'accompagnement
- Jeunes (dont Mineurs Non Accompagnés) en fin de dispositif d'accompagnement (dont ASE) ou sortants de PJJ
- Jeune ayant renoncé à recourir à une aide / allocation (déclaratif)
- Difficultés pour effectuer les démarches administratives liées aux demandes d'accompagnement/aides (déclaratif)

### **3. Recueil de pratiques et d'initiatives**

# 1<sup>er</sup> mode de repérage et de mobilisation

## « Guichets » - Accueil des jeunes

ACCUEIL SPÉCIFIQUE DES JEUNES (acteur/ modalités/moyens)	
Accueil physique	Accueil dématérialisé
<p><u>Accueil permanent</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil / sans RDV des ML</li> <li>• Accueil / permanences sans RDV du réseau IJ</li> <li>• « Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs » : PSAD, avec un binôme de responsable de PSAD (Directeur ML et directeur CIO) dans l'académie et le réseau FOQUALE* [DGESCO]-Fiche 1</li> <li>• Actions menées au titre de la mission de lutte contre le décrochage scolaire dans les Académies [DGESCO]-Fiche 2</li> <li>• Petit déj santé et point info accompagnement santé en Mission locale [ANPAEJ]-Fiche 3</li> </ul> <p><u>Permanences / accueil récurrent</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les relais de proximité [ML Marseille]</li> <li>• Point écoute au sein du collège (permanence assurée par un PAEJ par exemple) [ANPAEJ]</li> <li>• PAEJ Chocolat chaud par l'ADSEA et le CSAPA à Bourg en Bresse [DGCS]- Fiche 4</li> <li>• Permanence Accueil Jeunes de l'ANRS [DGCS]-Fiche 5</li> </ul> <p><u>Accueil et remobilisation lié à des dispositifs spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le « Parcours Santé jeunes » [CNAMTS]-Fiche 6</li> <li>• Service militaire volontaire (SMV) et Service Militaire Adapté (Outre-Mer)* [DSNJ]-Fiche 7</li> <li>• Aide Sociale à l'Enfance [CNAMTS]- Fiche 8</li> <li>• Les chantiers éducatifs et solidaires à Roquebrune [UNIJ]*-Fiche 9</li> <li>• Accueils de loisirs, avec et sans hébergement – permet de repérer, au travers de la vie quotidienne, les jeunes en situation difficile [Scouts et guides de France]*</li> <li>• PAEJ – Accueil et écoute des parents (pour les accompagner dans la parentalité et médiatiser leurs relations avec leurs enfants) [ANPAEJ]</li> <li>• Les Cadets de la Défense – 14 demi-journées dans différents sites de la Défense + 1 semaine de camps (13 centres militaires) [DSNJ]*</li> <li>• Tutorat par des élèves des Grandes Écoles de la Défense pour banaliser l'accès aux Grandes Écoles : « Une grande école, pourquoi pas moi ? » [DSNJ]*</li> </ul>	<p><u>Accueil téléphonique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centres d'écoute et d'appel associatifs</li> <li>• Accueil téléphonique sans RDV des ML</li> <li>• Accueil téléphonique sans RDV du réseau IJ</li> </ul> <p><u>Accueil numérique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les promeneurs du net [CNAF]-Fiche 10</li> <li>• « Clic'n'job » (plate-forme d'aide à la recherche d'emploi) [copilote jeunes]</li> <li>• « ma seconde chance.fr », « mon orientation en ligne » (ONISEP)</li> <li>• « Reviens te former » [Ministère de l'Education nationale]</li> <li>• Majdc.fr : accès des jeunes à leur convocation / Résultats / tests / informations / attestation JDC [DSNJ]</li> <li>• Repérage « direct » des jeunes par le biais des réseaux sociaux, du site Web, d'une page facebook [E2C]-Fiche 11</li> <li>• Mobiliser et repérer autrement à travers les outils numériques/interfaces Jeunes-ML-Employeurs [UNML]*-Fiche 12</li> </ul>

## ACCUEIL SPÉCIFIQUE DES JEUNES (suite) (acteur/ modalités/moyens)

Accueil physique	Accueil dématérialisé
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Initiatives TAPAJ (travail alternatif payé à la journée)</b> [DGCS]*-Fiche 13</li> <li>• <b>Stages de défense (1 semaine à 6 mois) offerts à 12 000 jeunes par an</b> – Partenariats avec lycées professionnels pour les périodes d'apprentissage [DSNJ]*</li> <li>• <b>Formation parcours + du centre de formation Prisme à Rennes</b> [DGCS]*-Fiche 14</li> <li>• <b>Remobilisation des jeunes en errance dans le milieu forestier par l'association la tribu de Tachenn</b> [DGCS]*-Fiche 15</li> <li>• <b>Parcours santé prévention santé du CCAS de Digne-les-Bains</b> [UNCCAS]*- Fiche 16</li> <li>• <b>Logement Passerelles par le CCAS de Tarbes pour loger temporairement les jeunes et leur apporter un accompagnement renforcé</b> [UNCCAS]*-Fiche 17</li> <li>• <b>Passerelle de la mission locale vers le BIJ à Saintes</b> [UNIJ]*-Fiche 18</li> <li>• <b>Opération Sac ados du PIJ 43</b> [UNIJ]*-Fiche 19</li> <li>• <b>Le service volontaire européen de court terme du PIJ 43</b> [UNIJ]*-Fiche 20</li> <li>• <b>Bourses au Permis de conduire et Bafa</b> [UNIJ]*-Fiche 21</li> <li>• <b>Dispositif « Sortir de la rue » de la ML de Rennes</b> [DGCS]*-Fiche 22</li> <li>• <b>Relai accompagnement jeunes par le CCAS et la ML de Toulouse</b> [DGCS]*-Fiche 23</li> <li>• <b>La Touline, dispositif de soutien à l'autonomie socio-professionnelle de jeunes sortant de Protection de l'Enfance</b> [Apprentis d'Auteuil]-Fiche 24</li> <li>• <b>Parcours préparatoire aux métiers de l'environnement avec l'association 3PA</b> [DJEPVA]*-Fiche 25</li> <li>• <b>Le Lieu-dit de l'association Aurore</b> [DGCS]*-Fiche 26</li> <li>• <b>Prévention des conduites à risque et renforcement des compétences psychosociales à Perpignan</b> [ANPAEJ]*-Fiche 27</li> <li>• <b>Programme de développement affectif et social à Perpignan</b> [ANPAEJ]*-Fiche 28</li> <li>• <b>Mobiliser en favorisant l'émergence des projets et envies des jeunes</b> [UNML]*-Fiche 29</li> <li>• <b>Mobiliser et repérer autrement en diversifiant au maximum les modes « d'accroche » des jeunes et les partenariats</b> [UNML]*-Fiche 30</li> <li>• <b>Mobiliser autrement par un accueil en collectif, s'appuyant sur les ressources et compétences de chaque jeune</b> [UNML]*-Fiche 31</li> <li>• <b>Mobiliser autrement à travers les supports multimédias (TV, Radio, etc.)</b> [UNML]*-Fiche 32</li> </ul>	

<p><u>Accueil dans le cadre d'événements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Journée Défense et citoyenneté</b> [DSNJ]-Fiche 33</li> <li>• <b>Ouverture des lycées militaires aux boursiers</b> – cursus de 2<sup>nd</sup> cycle ou classe de préparation aux études supérieures [DSNJ]*</li> </ul>	
<p><b>ACCUEIL NON SPÉCIFIQUE DES JEUNES : SERVICES DE DROIT COMMUN</b> (acteur/ modalités/moyens)</p>	
<p><b>Accueil physique</b></p>	<p><b>Accueil dématérialisé</b></p>
<p><u>Accueil thématique : Accès aux droits</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les « Rendez-vous des droits » de la CAF</b> [CNAF]</li> <li>• <b>Les « Maisons de Services au Public » (MSAP)</b> [CNAF]</li> <li>• <b>Les « Espaces publics numériques »</b> [CNAF]</li> </ul> <p><u>Prévention des conduites à risque</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Point écoute Jeunes « Le Passage »</b> [ANPAEJ]-Fiche 34</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les « Rendez-vous des droits » dématérialisés de la CAF</b> [CNAF]</li> <li>• <b>Organisation de conférences sur le web</b> sur des thématiques avec possibilité pour les participants de poser des questions en direct [Pôle emploi]</li> </ul>

**Légende :**

- **en vert** : pratique pour laquelle une fiche a été faite
- **en bleu** : pratique pour laquelle aucune fiche n'a été faite
- **[XXXX]** : L'organisme a fait remonter la fiche pratique (ce n'est pas systématiquement le porteur du projet)
- **\*** : fait référence à une pratique de repérage **et** de mobilisation

## 2<sup>e</sup> mode de repérage et de mobilisation

### « Aller vers » - Initiative pour aller au contact des jeunes

#### PRISE DE CONTACT

##### Se rendre dans le lieu de domicile

- **Maraude** [Association L'Avitarelle]
- **Le travail de rue** [AURORE]
- **Educateurs de rue** [copilote jeune]
- **Permanences dans les quartiers** [copilote jeune]
- **Permanences dans les territoires ruraux** [copilotes jeunes]
- **Bus E2C en Champagne-Ardennes pour aller à la rencontre des jeunes**
- **Association de la conseillère de la mission locale à la réalisation du travail de rue**, tous les mercredis après-midi dans un quartier – transmissions d'informations sur l'institution / mise à jour de la situation du jeune (initiative de Grenoble Alpes Métropole) [Guide CGET]
- **Permanence d'accueil, sans RDV, et en présence de tous les partenaires, de toute personne souhaitant bénéficier d'une information sur le champ de l'emploi** (initiative de Grenoble Alpes Métropole, quartier de la Villeneuve d'Echirolles/Essarts-Surieux) [Guide CGET]
- **Camions de prévention des risques auprès des squats** [copilote jeune]
- **IJ NOMADE : « bus information jeunesse »** en milieu rural et QPV (UNIJ)
- **Run Tour E2C à La Réunion : se rendre directement dans les quartiers prioritaires identifiés par les partenaires bailleurs sociaux** [E2C] – Fiche 35
- **Désignation d'un référent de parcours dans chaque QPV dans le cadre de plan insertion jeunesse** [Préfecture IDF]\*-Fiche 36
- **Mise en place de permanence au sein des quartiers ciblés par la forte présence de jeunes non-inscrits** [ML Saint-Denis]-Fiche 37
- **Repérage des jeunes des quartiers prioritaires par les animateurs socioculturel, des Maison d'Accueil de la Ville de La Garde** [UNIJ]-Fiche 38
- **Prévention de l'errance chez les jeunes à Amiens** [DGCS]-Fiche 39
- **Mobiliser en « allant vers » les jeunes éloignés des services publics** [UNML]\*-Fiche 40

##### Se rendre dans le lieu d'activité

- **Visites / interventions dans les établissements scolaires**
- **Equipes Pluridisciplinaires de Réussite Educative (EPRE)** [ANPAEJ]
- **Intervention des BIJ/PIJ dans les lycées et collèges toute l'année** [UNIJ]
- **Promotion du plan « égalité des chances » par les réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté (RLC)** auprès de jeunes issus de quartiers prioritaires [DSNJ]
- **« Scoutisme de plein vent »**

#### ÉVÉNEMENTIEL

##### Événements sportifs et ludiques à destination des jeunes

- **Grand jeu dans les quartiers pour attirer les enfants et leur proposer de s'insérer dans des activités de loisirs régulières** – Première approche des parents pour présenter les actions [Scouts et guides de France]
- **Organisation de manifestations sportives dans les quartiers avec l'E2C Artois** [E2C]- Fiche 41
- **Remettre en activité les jeunes avec des ateliers cardio boxe et les inciter à venir au BIJ 83** [UNIJ]\*-Fiche 42
- **Actions délocalisées pour « aller vers » les jeunes en décrochage institutionnel dans les QPV** [ML75]- Fiche 43
- **Mobiliser autrement par des journées d'information ludiques sur les droits s'appuyant sur le jeu** «



Coursopapiers, à la poursuite vos droits » publics [UNML]\*-Fiche 44

#### Événements liés à l'emploi et à la formation (salons)

- Forum des Jobs d'été [UNIJ]
- Participation aux salons de l'Education des mairies (salons locaux) [DSNJ]

## ÉVÉNEMENTIEL (suite)

#### Événements culturels et festifs locaux (généraux)

- Présence de certaines associations jeunesse lors d'événements culturels (ex: stand CRIJ lors de festivals) [copilotes jeunes]
- Organisation d'événements festifs « grand public » à Roquebrune [UNIJ]-Fiche 45
- Stand de présentation des formateurs animé dans le cadre des événements communaux (fêtes sportives, foires...) par le SMA
- Remobilisation par la culture des jeunes en difficulté avec le CCAS d'Avignon [UNCCAS]\*-Fiche 46

#### Ateliers – activités thématiques spécialisées

- Animation d'ateliers à destination des demandeurs d'emploi susceptibles d'avoir des difficultés dans la compréhension de la langue française\* : traduction et mise en ligne de CV – Pôle emploi Gironde [Guide CGET]
- Organisation de deux après-midi par semaine pour l'accompagnement à la rédaction de CV et de lettre de motivation\* – centre social La Gavotte-Peyret, à Septèmes-les-Vallons (13) [Guide CGET]
- Atelier d'élaboration de projet professionnel et d'accompagnement vers l'emploi à la mission locale et FJT\* [ANPAEJ]
- « Club Ambition Réussite » de Pôle emploi Saint-Denis\* : accompagnement intensif de type « coaching », individuel et collectif, de trois mois [Guide CGET]
- Repérer les besoins des jeunes en terme « d'accès aux droits santé et faciliter l'accès à l'information des jeunes concernant l'existence et les missions du PAEJ [ANPAEJ]-Fiche 47

#### Animation d'événements en environnement particulier

- Intervention de structures IJ en milieu carcéral\* – exemple du PIJ dans la prison de Ploemeur et à la maison d'arrêt de Châlons-en-Champagne [UNIJ]
- Accueil de jeunes devant effectuer des travaux d'intérêt général [UNIJ]\*-Fiche 48

## ACTIONS DE COMMUNICATION

#### Communication ouverte

- Communication grand public : affiches, bulletins municipaux, réseaux sociaux, publicité, presse locale [ML du Nord Meusien]
- Pages Facebook / réseaux sociaux [copilotes jeunes]
- Supports écrits: flyers dans les mairies, CCAS, lieux de fréquentation des jeunes
- Diffusion de témoignages de jeunes sur les outils numériques (portail, réseaux sociaux...) [UNIJ]
- Mise en œuvre d'une série d'actions de communication pour renforcer la connaissance de l'offre de service des missions locales par la DRECCTE et l'AREFIE Hauts-de-France [DGEFP]-Fiche 49

#### Communication ciblée

- Mailing, tweets et messages Facebook – Instagram [UNIJ]
- Campagne par sms pour informer de forums, recrutements... par Pôle emploi
- Coconstruction d'outils par des jeunes (vidéos, capsules audio...) [UNIJ]
- Organisation de la Semaine nationale des Missions Locales [UNML]\*-Fiche 50

## INFORMATION ET AIGUILLAGE

### **Mise à disposition de ressources d'information (documentation, spécifique ou générale)**

#### **Physiques**

- Mise à disposition d'un espace « ressources documentaires » dans une salle dédiée du centre social La Gavotte-Peyret, à Septèmes-les-Vallons (13) [Guide CGET]

#### **En ligne**

- Espace jeunes sur pole-emploi.fr
- numéro unique national pour les familles et les jeunes (0 800 12 25 00 )

## **INFORMATION ET AIGUILLAGE (suite)**

### **Activités collectives d'information**

- **Dans le cadre du trinôme académique, visites d'unités militaires pour les collégiens** [DSNJ]
- **Réunions d'informations collectives à destination des demandeurs d'emploi susceptibles d'avoir des difficultés dans la compréhension de la langue française\*** : réunions portant sur les démarches à accomplir et les droits et devoirs relatifs au statut de demandeur d'emploi, ainsi que sur le fonctionnement du marché du travail local ; un interprète fournit des supports d'information utiles traduits dans les langues étrangères concernées – Pôle emploi Gironde [Guide CGET]
- **Informations collectives délocalisées** [UNIJ]

#### **Légende :**

- **en vert** : pratique pour laquelle une fiche a été faite
- **en bleu** : pratique pour laquelle aucune fiche n'a été faite
- **[XXXX]** : L'organisme a fait remonter la fiche pratique (ce n'est pas systématiquement le porteur du projet)
- **\*** : fait référence à une pratique de repérage **et** de mobilisation

# 3<sup>e</sup> mode de repérage et de mobilisation

## Mobilisation de l'entourage et des pairs

RELAIS PAR LES PAIRS	RELAIS PAR L'ENTOURAGE
<p><u>Parrainage</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Réseaux de parrainage [ANDML]*</li></ul> <p><u>Sensibilisation et information par les pairs</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Action « L'Europe à l'école »</b> - des jeunes investis de la mission de sensibiliser des jeunes de collègues et lycées à la mobilité internationale [UNIJ]-Fiche 51</li><li>• <b>Jeunes en service civique « contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire »</b> [DJEPVA-DGESCO]*-Fiche 52</li><li>• <b>Jeunes en service civique « Ambassadeurs de l'engagement citoyen »</b> [copilote jeune-DJEPVA]*-Fiche 53</li><li>• <b>Jeunes issus de QPV comme ambassadeurs de l'école</b> [EPIDE, E2C]</li><li>• <b>Coconstruction d'outils, témoignages « avec et pour les jeunes »</b> [UNIJ]-Fiche 54</li><li>• <b>Mobiliser les jeunes sur des projets de volontariat et de mobilité chantier internationaux en Midi-Pyrénées</b> [DJEPVA]- Fiche 55</li><li>• <b>Mobiliser autrement à travers les relations de pairs à pairs</b> [UNML]*-Fiche 56</li></ul> <p><u>Soutien aux projets « des jeunes et pour les jeunes »</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>RadioActif</b>, la web radio des Missions Locales animée par des jeunes de mission locale [copilote jeune]</li><li>• <b>Page Facebook animée par des jeunes en service civique en milieu rural pour donner à voir ce qu'ils font</b> [CD33]</li><li>• <b>Échange par le sport entre jeunes de ML et jeunes présentés par d'autres structures</b> [ML Paris]*</li><li>• <b>Principe de pair-aidance et de travailleurs pairs</b> [DIHAL]</li><li>• <b>Associations locales de jeunes</b> [copilote jeune]</li><li>• <b>Diffusion de témoignages, vidéos, message audio... coconstruits par des jeunes</b> (volontaires, bénévoles) via les outils numériques (portail, réseaux sociaux) [UNIJ, GT du 27/10]</li><li>• <b>Mon PIJ à moi à Haut-Lignon pour permettre aux jeunes de raconter leur expérience sur la page facebook du PIJ</b> [UNIJ]-Fiche 57</li></ul> <p><u>Communication par le bouche à oreille / autres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Recrutement de professionnels issus des</b></li></ul>	<p><u>Communication ciblée</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Rôle de la gazette locale, du journal et du bulletin municipal dans l'orientation du jeune par l'entourage</b> [CD33]*</li><li>• <b>Livret des parents d'adolescents, édité par le ministre chargé de la famille et la CNAF</b> – permet une information et une prise de recul pour les parents [DGCS]</li></ul> <p><u>Écoute et guide de l'entourage du jeune</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Rôle des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)</b></li></ul> <div data-bbox="821 1646 1388 1915"><p><b>Légende :</b></p><ul style="list-style-type: none"><li>• <b>en vert</b> : pratique pour laquelle une fiche a été faite</li><li>• <b>en bleu</b> : pratique pour laquelle aucune fiche n'a été faite</li><li>• <b>[XXXX]</b> : L'organisme a fait remonter la fiche pratique (ce n'est pas systématiquement le porteur du projet)</li><li>• <b>*</b> : fait référence à une pratique de repérage et de mobilisation</li></ul></div>

<p><b>quartiers sur des postes de conseillers et recrutement d'un chargé de mission clauses d'insertion issu d'un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification – Mission locale de Rennes Métropole [Guide CGET]</b></p>	
--	--

## 4<sup>e</sup> mode de repérage et de mobilisation

### Détection par des outils informationnels

OUTILS SPÉCIFIQUES AU REPÉRAGE DES JEUNES	OUTILS GÉNÉRIQUES/NON SPÉCIFIQUES AU REPÉRAGE DES JEUNES
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Le projet de la DSNJ avec Majdc.fr</b> : toutes les données des jeunes en difficulté de lecture seront accessibles sur un site sécurisé à tous les partenaires référencés de la DSNJ [DSNJ]</li><li>• <b>Départements</b> (SI : ASE / RSA / jeunesse)</li><li>• <b>SIEI/RIO utilisés par les PSAD</b> – Deux campagnes par an qui produisent une liste de jeunes présumés décrocheurs [ DGESCO] –Fiche 58</li><li>• <b>La Boussole des Jeunes</b> [DJEPVA-CRIJ Champagne-Ardennes]-Fiche 59</li><li>• <b>Missions locales (I-MILO) : premières visites non suivies</b></li><li>• <b>Outils MDPH</b></li><li>• <b>L’observatoire des jeunes précaires</b> [CLLAJ Lyon, UNCLLAJ]</li><li>• Système d’information de Pôle emploi</li></ul>	

#### Légende :

- **en vert** : pratique pour laquelle une fiche a été faite
- **en bleu** : pratique pour laquelle aucune fiche n’a été faite
- **[XXXX]** : L’organisme a fait remonter la fiche pratique (ce n’est pas systématiquement le porteur du projet)
- **\*** : fait référence à une pratique de repérage **et** de mobilisation

# Recueil d'initiatives et de partenariat (1)

## Le travail partenarial au cœur du repérage et de la mobilisation

- **Cellule partenariale jeunesse** [ML Val de Saône] – réunion de partenaires pour études de situation du jeune
- **Expérimentation réseau acteurs jeunesse (RAJ) [CNAF]** – les « Raj » poursuivent l'objectif de coordonner et mettre en réseau les différents acteurs (professionnels, bénévoles) intervenant aux côtés des jeunes âgés de 12 à 25 ans sur les territoires, dans une approche transdisciplinaire (loisirs, logement, prévention, santé, insertion, emploi etc.) → Actions concrètes pour les jeunes + sont des lieux ressources pour les jeunes et les acteurs sur les territoires, en termes notamment de méthodologie et d'accompagnement de projets. Les résultats de cette expérimentation (conduite sur 9 Caf dans 10 territoires) seront connus dans le courant de l'année 2018
- **Partenariat avec l'Education Nationale depuis plus de 20 ans [ML Haute-Gironde]**
- **Le « Coordination des Acteurs de l'Urgence Sociale et Sanitaire » (CAUSS) [SIAO Charentes]** – instance qui réunit l'ensemble des partenaires de l'urgence sociale une fois par mois pour évoquer les situations nouvelles et/ou qui interrogent et qui nécessitent de se coordonner. Cette instance concerne toute situation de personne en urgence sociale, donc aussi bien des personnes migrantes en difficultés que des personnes en errance ou marginales. Cela permet d'échanger sur les situations mais également de faire passer des informations aux partenaires et notamment de mobiliser sur la question des jeunes en errance
- **La composition d'équipe constituée (éducateur spécialisé + conseiller en insertion socio professionnelle) pour le repérage et mobilisation des réseaux, acteurs, partenaires (CCAS, mairies, associations caritatives) au sein d'une commission de coordination\* [Département de la Gironde]- Fiche 60**
- **Un jeudi après-midi par mois, les partenaires emploi et les acteurs de la jeunesse du quartier se réunissent pour échanger les informations institutionnels et techniques (évolution de dispositifs, recrutements...) + réalisent une permanence d'accueil, sans RDV, en présence de tous les partenaires + temps de débriefing, en fin d'après-midi, sur les personnes reçues et les actions à engager – initiative de Grenoble Alpes Métropole – quartier de la Villeneuve d'Echirolles / Essarts-Surieux [Guide CGET]**

### Légende :

- **en vert** : pratique pour laquelle une fiche a été faite
- **en bleu** : pratique pour laquelle aucune fiche n'a été faite
- **[XXXX]** : L'organisme a fait remonter la fiche pratique (ce n'est pas systématiquement le porteur du projet)
- **\*** : fait référence à une pratique de repérage et de mobilisation

## Recueil d'initiatives et de partenariat (2)

### Le travail partenarial autour du repérage et de la mobilisation

- **Coordination des partenaires du Groupe Solidarité Emploi (GSE)** du quartier de Maurepas (Rennes) dans la mise en œuvre d'actions afin de les rendre accessibles à leurs publics, notamment les jeunes – **développement et pilotage de manière partenariale** des projets en matière d'emploi sur le quartier, du diagnostic partagé à l'action à réaliser, jusqu'au bilan-évaluation de l'action [Guide CGET]
- **Organisation de permanences de la Mission Locale au cœur des quartiers prioritaires, dans les locaux de partenaires, afin de faire revenir les jeunes du quartier à la mission locale** [« Accompagnement vers l'emploi », Mission Locale de Saint-Denis, quartiers Lamaze – Romain-Rolland/93] [Guide CGET]
- **Organisation d'interventions partenariales ciblées autour de l'insertion** – Centre social La Gavotte-Peyret, à Septèmes-les-Vallons (13) [Guide CGET]
- **Coopération entre acteurs de l'emploi et secteur économique pour favoriser la mobilité professionnelle interrégions** – Mission locale Artois (82) [Guide CGET]
- **Animation territoriale d'un réseau multi-acteurs autour de la thématique « emploi », « logement », « santé » via le service « Boussole des jeunes »** [UNIJ, GT 27/10]
- **Organisation de plateformes territoriales de coordination pour repérer et orienter les jeunes vulnérables** au Conseil départemental de Dordogne [DGEFP] \*-Fiche 61
- **Développement d'un réseau d'acteurs- pré-accompagnement en Drôme-Ardèche** [E2C]\*-Fiche 62
- **Les PSAD mobilisent l'ensemble des acteurs CIO, missions locales, E2C, EPIDE, SMV, CFA, PJJ, entreprises, CFA, services sociaux et de santé,...) autour de la formation et l'insertion des jeunes** [DGESCO]
- **Partenariat avec l'éducation nationale du PAEJ et du CCAS de Nemours pour lutter contre le décrochage scolaire** [ANPAEJ] -Fiche 63

#### Légende :

- **en vert** : pratique pour laquelle une fiche a été faite
- **en bleu** : pratique pour laquelle aucune fiche n'a été faite
- **[XXXX]** : L'organisme a fait remonter la fiche pratique (ce n'est pas systématiquement le porteur du projet)
- **\*** : fait référence à une pratique de repérage **et** de mobilisation

## 4. Fiches



## Fiche 1

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>Repérage et mobilisation des jeunes sortant du système éducatif sans diplôme ni qualification</i></b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Réseaux « Formation Qualification Emploi » (FOQUALE) de l'éducation nationale</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i>DGESCO/DRDIE Portail des « plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs » (PSAD)</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>L'ensemble du territoire national plus l'outre-mer</i>
<b>Objectifs</b>	<p><i>Les réseaux FOQUALE doivent développer des mesures de remédiation au sein de l'Éducation nationale et en renforcer la lisibilité. Ils permettent de recenser toutes les solutions existantes et favorisent la mutualisation d'expériences réussies :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>mobilisation des places disponibles dans le cadre du droit au retour en formation (parcours mixtes, formation initiale, professionnelle et apprentissage) ;</i></li> <li>- <i>structures innovantes de retour à l'école (SRE) pour les jeunes en situation de décrochage avec l'objectif de favoriser l'existence d'au moins une structure par académie (micro-lycée, lycée de la nouvelle chance, lycée élitaire pour tous, le pôle innovant lycéen, etc. ;</i></li> <li>- <i>solutions proposées en lien avec l'ensemble des partenaires dont le dispositif régional de formation, les CFA, les missions locales ;</i></li> <li>- <i>l'introduction de clauses sociales de formation dans les marchés publics ;</i></li> <li>- <i>parcours de formation en partenariat avec le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et l'agence nationale du service civique.</i></li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	<i>Les jeunes sortant du système éducatif sans diplôme ni un niveau suffisant de qualification.</i>
<b>Modalités</b>	<p><i>Ces réseaux rassemblent, dans le périmètre d'action d'une plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), les établissements et dispositifs relevant de l'Éducation nationale et susceptibles d'accueillir les jeunes décrocheurs (EPLÉ).</i></p> <p><i>Ils interviennent en complémentarité avec les partenaires mobilisés dans le cadre des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) et du « service public régional d'information et d'orientation » (SPRO).</i></p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>L'ensemble des partenaires mobilisés dans les PSAD autour de la formation et l'insertion des jeunes en situation de décrochage scolaire (CIO, missions locales, E2C, EPIDE, SMV, CFA, PJJ, entreprises, CFA, services sociaux et de santé...)</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Fonds d'état et FSE (FSE national et régional, garantie jeunes, IEJ...)</i>

## Fiche 2

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>Repérage et mobilisation des jeunes sortant du système éducatif sans diplôme ni qualification</i></b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i>DGESCO/DRDIE Site EDUSCOL</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>L'ensemble du territoire national plus l'outre-mer</i>
<b>Objectifs</b>	<p><i>Prévenir les ruptures de scolarité et l'abandon scolaire précoce</i></p> <p><i>Accueillir et prendre en charge, sous statut scolaire, les jeunes âgés de plus de 16 ans qui risquent de quitter ou qui ont déjà quitté le système éducatif sans avoir obtenu de diplôme ni un niveau de qualification suffisant ;</i></p> <p><i>Permettre aux jeunes concernés de pouvoir bénéficier d'une remise à niveau dans les savoirs de base, prendre confiance en eux, recréer du lien avec l'environnement social, éducatif et familial, et d'être en capacité de se projeter dans l'avenir devenant acteur de leur projet de formation et d'insertion ;</i></p>
<b>Publics cibles</b>	<i>Les jeunes sortant du système éducatif sans diplôme ni un niveau suffisant de qualification.</i>
<b>Modalités</b>	<p><i>Mettre en place des actions facilitant l'accès au diplôme, à la qualification et l'accès à l'emploi</i></p> <p><i>Intervenir dans le cadre de la prévention en appui des équipes éducatives et collaborer à la formation et à la mobilisation des « référents décrochage scolaire » et des « groupes de prévention du décrochage scolaire » (GPDS) dans les EPLE.</i></p> <p><i>Mobiliser les ressources de proximité :</i></p> <p><i>Travailler en relation avec les réseaux partenaires mobilisés autour de la formation et de l'insertion des jeunes dans les PSAD et les réseaux FOQUALE;</i></p> <p><i>Développer de multiples partenariats locaux avec d'autres instances concernées par les enjeux du décrochage scolaire dans le cadre d'alliances éducatives externes : associations, collectivités territoriales, entreprises, services sociaux, de santé, de justice...</i></p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>L'ensemble des partenaires mobilisés dans le cadre du « service public régional d'information et d'orientation » (SPRO) et les PSAD autour de la formation et l'insertion des jeunes en situation de décrochage scolaire (EPL, réseaux FOQUALE, CIO, missions locales, E2C, EPIDE, SMV, CFA, PJJ, entreprises, CFA, services sociaux et de santé, collectivités territoriales...)</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Fonds d'état et FSE (FSE national et régional, garantie jeunes, IEJ...)</i>

### Fiche 3

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Petit déj santé et PIAS (point info accompagnement santé) en Mission locale</b>
<b>Organisme porteur du projet</b>	<i>Collectif santé jeunes du pays aubagnais Espace Santé Jeunes</i>
<b>Contact et coordonnées (ad mail et site internet où la pratique est retracée)</b>	<i>18 bd gambetta 13400 aubagne contact@esjaubagne.org</i>
<b>Territoires concernés</b>	<i>Quartier Est de Marseille 9-10-11-12ème arrondissement</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Rendre visible les actions santé développées par ou avec la mission locale de Marseille pour les jeunes en insertion Améliorer l'accès aux droits et aux soins sur le territoire Est marseillais pour les jeunes en insertion Travailler avec les partenaires sur des situations complexes de jeunes qu'ils n'arrivent pas à orienter sur le soin.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Les jeunes du territoire de Marseille EST</i>
<b>Modalités</b>	<i>Une permanence de 3 heures par semaine le mardi matin qui alterne entre le petit déj santé Animation dans la salle d'accueil avec comme média un questionnaire dans le but de rentrer en lien et en discussion avec les jeunes qui patientent avant leur entretien avec un CISP. Et le PIAS : Permanence de soutien individuel auprès des jeunes orientés soit par la prévention spécialisée soit par les CISP pour des problématiques santé et d'accès aux droits qui nécessite une bonne connaissance du partenariat territorial et un accompagnement santé personnalisé (objectif lever les freins à l'insertion) mais aussi permet aux CISP de travailler sur des situations complexes avec le référent santé sans le jeune dans l'objectif de réfléchir sur des stratégies d'accompagnement vers.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Le partenariat mobilisé est celui de tout le réseau de professionnels nécessaire à l'accompagnement des jeunes sur les questions médico-psycho-sociale. La mission locale est co-créateur du projet PIAS et Initiateur pour le petit déj</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>ARS Le personnel nécessaire du côté de la mission locale (soit un agent d'accueil pour les prises de RDV sur le PIAS soit un CISP) Un référent santé (IDE, travailleur social ou psychologue social de la santé) pour l'ESJ</i>

## Fiche 4

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>PAEJ chocolat chaud et équipe prévention spécialisée</i></b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>ADSEA01 CASPA centre Saliba</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i>PAEJ Chocolat Chaud 12 place Carriat 01000 Bourg-en-Bresse Site : <a href="#">sauvegarde01</a></i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Bourg en Bresse 01000</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Accueil à bas seuil de jeunes sans rendez-vous, sans tête à tête  Lutte contre la marginalisation par un suivi éducatif et social</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes de 12 à 25 ans en risque de marginalisation, en rupture Jeunes en errance jusqu'à 30 ans  Le public dit en errance, avec des problèmes liés aux consommations de psychotropes, aux fragilités psychologiques, aux situations sociales catastrophiques (pas de revenus, pas de logement, peu de soutien familial...)</i>
<b>Modalités</b>	<i>Un accueil à bas seuil quatre matinées par semaine avec une douche, une machine à laver, un sèche-linge, un accès téléphonique et internet.  Un professionnel d'un CSAPA, deux professionnels de l'équipe de prévention spécialisée.  Le travail de rue des éducateurs de prévention (l' « aller vers ») permet de rentrer en contact avec les jeunes au centre-ville de Bourg et de leur proposer un accueil autour du petit déjeuner et de l'hygiène.  L'accès est anonyme et gratuit, pas besoin de décliner son identité. Cette approche permet de construire des relations basées sur la libre adhésion et, sur la confiance. Les temps partagés au quotidien permettent de recueillir les demandes quand elles peuvent se formuler.  Des relais peuvent être pris directement par l'équipe du CSAPA ou de l'équipe de prévention et/ou des orientations vers d'autres partenaires peuvent se réaliser à partir de l'accueil.  Les suivis individuels se font dans le cadre du CSAPA ou de la prévention spécialisée avec la possibilité de chantiers éducatifs rémunérés.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>CARRUD (participation ponctuelle à l'accueil, distribution de matériel), Mission Locale (prise de rendez-vous en individuel, ...) Service de la justice (PJJ, SPIP, ...) pour suivi en commun de jeunes Hôpital (travail régulier avec le PAS pour des prises en charge rapide) et administrations divers (centre des impôts, CAF, Sécurité sociale, Mairie ...) avec des interlocuteurs repérés pour traiter toutes démarches individuelles atypiques.</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Conseil départemental DDCS Ville de Bourg-en-Bresse</i>

## Fiche 5

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Permanence Accueil Jeunes (PAJ)</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>ANRS – Association Nationale de Réadaptation Sociale</i>
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	<i>ANRS – PAJ 24, rue Rampeau – 75020 PARIS 01.48.05.01.01 <a href="mailto:paj@anrs.asso.fr">paj@anrs.asso.fr</a> Directeur : Gaétan DUJARDIN : 01.48.24.04.14 – <a href="mailto:gaetan.dujardin@anrs.asso.fr">gaetan.dujardin@anrs.asso.fr</a> <a href="http://www.anrs.asso.fr">www.anrs.asso.fr</a></i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>PARIS</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Accueil inconditionnel de jeunes en errance Ecoute, informations, orientations</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Adolescents et jeunes adultes</i>
<b>Modalités</b>	<i>Point Accueil Ecoute Jeunes Accueil inconditionnel tous les jours de la semaine Prestations de première nécessité : boissons chaudes, douches, lessives, consignes, petits-déjeuners, téléphone Equipe éducative formée à l'écoute et aux problèmes d'errance/ précarité</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Services sociaux parisiens (CASVP), Mission Locale de Paris (<u>convention</u>), espace santé jeunes Guy Môquet (<u>convention</u>), PASS, équipes de prévention spécialisée et maraudes (SAMU Social), associations spécialisées (ESI, centres d'hébergement), ASE de Paris, équipe mobile de psychiatrie (EMPP)</i>
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	<i>DDCS (au titre des PAEJ) Département de Paris (DASES)</i>

## Fiche 6

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Action planir – parcours santé jeunes</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	CNAMTS
<b>Contact et coordonnées</b>	Alexandra Rogoff (alexandra.rogoff@cnamts.fr) Thiphaine Rouillard (thiphaine.rouillard@cnamts.fr) Sylvie Marsac (sylvie.marsac@cnamts.fr)
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Tous les départements
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Offrir un accompagnement global aux jeunes, de l'ouverture des droits à l'accès aux soins ;</li> <li>▪ Proposer un accompagnement personnalisé à l'inclusion administrative; effet sur le renoncement aux soins et l'accès à la santé.</li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	Les jeunes de 16 à 25 ans en situation de vulnérabilité.
<b>Modalités</b>	<p><b>Le parcours santé jeunes</b> est une action déployée au niveau national permettant le repérage des jeunes en situation de vulnérabilité à travers l'administration d'un questionnaire par les partenaires identifiés comme étant en contact avec la population concernée, puis transmis aux CPAM.</p> <p><b>En détail:</b></p> <p>Avant le rendez-vous, la CPAM reçoit du partenaire une liste de jeunes signalés à rencontrer.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Volet accès aux droits</u> (CPAM): étude personnalisée des droits de base et complémentaire, mise à jour ou demande de Carte Vitale, déclaration d'un médecin traitant, mise à jour des coordonnées postales ou bancaires, démonstration du site ameli.fr et création de compte si nécessaire</li> <li>▪ <u>Volet accompagnement en santé</u> (Service Social de l'Assurance Maladie dans certains organismes): rendez-vous collectif pour engager le jeune dans une démarche active de prise en compte de sa santé et de sa préservation – Présentation du Bilan de Santé (Examen périodique de santé (EPS) adapté à selon l'âge et le profil de santé du jeune)</li> <li>▪ <u>Volet Bilan de Santé et suivi</u> (via CES): restitution des résultats à chaque jeune, prise de rendez-vous éventuelle auprès d'un professionnel de santé si des soins sont préconisés, suivi des soins ont été réalisés...</li> </ul>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<p>Le « Parcours Santé Jeunes » relève tout d'abord d'un partenariat interne entre les CPAM –services administratifs et centres d'exams de santé- et le service social CARSAT/CRAMIF.</p> <p>Les partenaires externes concernés par l'offre de service sont les structures intervenant auprès d'une population jeune plus exposée aux situations de vulnérabilité (Missions locales jeunes, CFA, écoles de la deuxième chance, foyers des jeunes travailleurs, CCAS, Centres sociaux, Protection judiciaire de la jeunesse, Centre d'hébergement et de réinsertion sociale,...). Ces partenariats sont formalisés par la signature de conventions.</p>
<b>Sources de financement</b>	Aucunes

## Fiche 7

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Formation militaire, citoyenne, professionnelle a l'attention du public jeune (18-25 ans) en décrochage.</b> <i>Objectif : l'insertion sociale et professionnelle des jeunes volontaires.</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	Service militaire volontaire (SMV) « Armer pour l'emploi » des jeunes en difficultés et en recherche de structurations
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	Colonel POISBEAU <a href="mailto:françois-xavier.poisbeau@intradef.gouv.fr">françois-xavier.poisbeau@intradef.gouv.fr</a> 01 79 86 49 92
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Actuellement le territoire métropolitain : région Grand Est/ Nouvelle Aquitaine/IDF/ Bretagne/Auvergne-Rhône-Alpes Actuellement 1 000 places offertes /an
<b>Objectifs</b>	<b>Poste de volontaire stagiaire (VS)</b> <i>Recruter des jeunes (18-25 ans) en difficulté (scolaire, sociale, professionnelle) et les amener à s'insérer par la voie professionnelle (apprentissage d'un métier). Dispositif intensif (1 an de formation maximum).</i> <b>Poste de volontaire technicien (VT)</b> <i>Recruter des jeunes (18-25 ans) diplômés en recherche de première expérience professionnelle (contrat d'un an renouvelable). Ces jeunes exercent soit sur un poste de soutien : RH, Secrétariat... soit sur un poste d'aide-moniteur (instructeur conduite, aide moniteur en section, ...). L'objectif final recherché est l'insertion durable et professionnelle dans le secteur civil, sur des métiers en tension, et en liaison suivie avec des partenaires référents en recherche de main d'œuvre.</i>
<b>Publics cibles</b>	Jeunes en décrochage scolaire (public illettré et de quartiers prioritaires ou zones rurales éloignées). Public mixte G/F. <i>Action de volontariat des intéressés pour se restructurer dans un cadre et sous statut militaire.</i>
<b>Modalités</b>	<i>Recrutement sur entretien de motivation. Aptitude physique (visite médicale par le service de santé des armées). Casier judiciaire vierge. Vie en internat. Signature d'un contrat d'engagement militaire.</i>  <i>Formation qui se déroule en trois temps :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 mois de formation militaire (vie de groupe, recherche de cohésion, vie en campagne, sport...) apprentissage des règles de vie en collectivité.</li> <li>- 3 mois de formation complémentaire (acquisition de certificats destinés à accroître les chances d'obtenir un emploi : remise à niveau scolaire (passage du CFG ou du CléA), formation de sauveteur secouriste du travail (SST), passage du brevet militaire de conduite, formation informatique... Découverte des métiers durant une semaine spécifique (orientation). Mission citoyenne qui consiste à apprendre à s'engager pour la société et à donner de son temps sur un projet collectif (durée une semaine).</li> <li>- Durant 2 à 4 mois : apprentissage d'un métier (durée variable en fonction du métier choisi). Apprentissage des techniques de recherche d'emploi (TRE). Stage de 15 jours en entreprise. Aide personnalisée à l'insertion par une cellule spécifique et l'encadrement de contact.</li> </ul>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Les partenariats dans le domaine du recrutement : missions locales, Pôle emploi. Les partenariats dans le domaine du soutien : protocoles principalement avec les armées. Partenariat avec l'Education Nationale (mise à disposition de professeurs des écoles pour la remise à niveau scolaire). Les partenariats dans le domaine de la Formation professionnelle : avec le FPSPP, les OPCA, les régions, Pôle emploi pour le financement des formations professionnelles. Partenariat avec les entreprises : SNCF/RATP/PSA/Disney,... pour la formation et l'insertion. Partenariats avec les communes pour accès aux installations sportives...</i>
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	<i>Budget des armées ; Fonds de Pôle emploi, FPSPP, OPCA, Régions pour la formation professionnelle ; Fondations pour financement ciblé...</i>

## Fiche 8

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Action PLANIR – Aide Sociale à l’Enfance</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	CNAMTS
<b>Contact et coordonnées</b>	<i>Alexandra Rogoff (alexandra.rogoff@cnamts.fr) Thiphaine Rouillard (thiphaine.rouillard@cnamts.fr)</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Tous les départements</i>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Proposer une procédure globale de gestion des bénéficiaires de l’Aide Sociale à l’Enfance via un mode opératoire partagé avec le Conseil Départemental</i></li> <li>▪ <i>Réduire les difficultés d’accès aux droits et aux soins</i></li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	<i>Les jeunes admis dans le dispositif de l’Aide Sociale à l’enfance</i>
<b>Modalités</b>	<i>Cette action est basée sur un partenariat entre les CPAM et les Conseils Départementaux. Ces derniers leur transmettent les données personnelles des jeunes admis dans le dispositif ASE afin d’optimiser la gestion de leurs droits à l’entrée, lors du renouvellement et à la sortie du dispositif. Ce process permet l’octroi de droits complémentaires (CMUC) et d’une carte vitale dès l’entrée à l’ASE.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Partenariats Assurance Maladie avec les conseils départementaux (signature d’une convention)</i>
<b>Sources de financement</b>	<i>Aucune</i>



## Fiche 9

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Chantiers éducatifs et solidaires</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Bureau Jeunesse, ville de Roquebrune sur Argens</i>
<b>Contact et coordonnées</b>	<i>ygrasso@mairie-roquebrune-argens.fr</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Commune de Roquebrune sur Argens</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Proposer aux jeunes Roquebrunois d'être acteur financier de leur insertion sociale et professionnelle Impliquer le public jeune dans l'entretien du « territoire communal » Apprendre la solidarité</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>15-25 Bénéficiaires de minimas sociaux</i>
<b>Modalités</b>	<i>Le bureau Jeunesse met en place plusieurs fois par an des « chantiers éducatifs et solidaires » sur le territoire et pour les jeunes Roquebrunois. En « échange » d'heures de travail, les jeunes se constituent une bourse (possibilité de cumuler plusieurs chantiers) dont ils pourront demander le déblocage en fournissant une demande (avec courrier explicatif et devis) à une commission d'attribution ; la prise en charge devra concerner quelque chose qui participe à l'insertion sociale ou professionnelle du jeune.  La somme représentant 20% des heures travaillées sera reversée à une association (au choix du jeune) qui œuvre dans le domaine de la solidarité, de l'environnement.  La communication de ce dispositif s'effectue via les agents municipaux, les partenaires, les réseaux sociaux, le bouche à oreilles  Sur proposition de travailleurs sociaux, des personnes bénéficiaires de minima sociaux peuvent intégrer le dispositif.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>CCAS de la ville. Ces « structures financent le fond « bourse » et participent à la commission d'attribution</i>
<b>Sources de financement</b>	<i>Ville / CCAS</i>

## Fiche 10

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Promeneurs du net</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	Caisse Nationale d'Allocations Familiales et le réseau des Caf
<b>Contact et coordonnées</b>	Laëtitia Vipard Responsable du pôle Famille, enfance, jeunesse (Cnaf) <a href="mailto:laetitia.vipard@cnaf.fr">laetitia.vipard@cnaf.fr</a> 01 45 65 53 08
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Actuellement 92 Caf sont engagées dans la mise en œuvre de la démarche.
<b>Objectifs</b>	<p>Le dispositif « Promeneurs du Net » a pour objectif de contribuer, par une présence éducative de professionnels sur les espaces en ligne fréquentés par les jeunes à écouter, conseiller, soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans. Cette initiative vient de Suède où elle est mise en place depuis près de 10 ans par la fondation Fryshuset (située à Stockholm).</p> <p>Un « Promeneur du Net » est un professionnel des métiers de la jeunesse (animateur, éducateur, médiateur) qui, en plus des actions en direction des jeunes qu'il exerce dans sa structure (ex/ centre social, mission locale, Foyer de jeunes travailleurs etc.), a une action éducative « en ligne » après des jeunes, sur Internet et les différents réseaux sociaux (ex/ Facebook, Twitter, Snapchat, Instagram etc).</p> <p>L'objectif est de répondre aux préoccupations et aux besoins actuels des jeunes par de nouvelles modalités de contacts (en laissant des commentaires sur les blogs, en participant aux tchats et forums, en étant « ami » avec les jeunes sur les réseaux sociaux, etc...).</p>
<b>Publics cibles</b>	Jeunes de 12 à 25 ans présents sur les réseaux sociaux et la « rue numérique ».
<b>Modalités</b>	<p>Les promeneurs sont en contact avec les jeunes en devenant « amis » avec eux sur les réseaux sociaux (ex/ Facebook, Twitter, Snapchat etc) et en assurant une présence éducative (sur des créneaux horaires définis) sur différents forums ou espaces numériques. Cette intervention éducative « en ligne » permet aux professionnels de communiquer et échanger avec les jeunes sur divers sujets de leur vie quotidienne (emploi, formation, sexualité, relations familiales, etc.).</p> <p>La finalité de cette démarche est de (re)créer un contact avec les jeunes, notamment ceux ne fréquentant pas ou plus les structures jeunesse des territoires, favorable au tissage de liens dans la vie « réelle » après de premiers échanges « en ligne ».</p> <p>Le « Promeneur du Net » intervient sur le Net « à visage découvert » (en renseignant au minimum son prénom et le nom de sa structure) et dans le cadre d'un conventionnement entre son employeur et la Caf.</p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<p>La démarche est soutenue au niveau national par le ministère de l'Éducation nationale (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative), le ministère des Solidarités et de la Santé et la Caisse centrale de mutualité sociale agricole (Ccmsa).</p> <p>Localement, la démarche est soutenue, selon les territoires, par les Conseils départementaux, les services déconcentrés de l'État (DDcs-pp), les collectivités locales et les fédérations et associations de jeunesse et d'éducation populaire.</p> <p>Dans chaque territoire, un coordinateur départemental « Promeneurs du Net » est désigné. Il est chargé de faire le lien entre les comités de pilotage départementaux « Promeneurs du Net » et les comités locaux. Il exerce également un rôle de supervision auprès des professionnels « Promeneurs du Net » sur les territoires.</p>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<p>Financement national de la Cnaf (1,5 M€ en 2017)</p> <p>Fonds locaux des Caf</p> <p>Subventions des services de l'État (Ddcs-pp)</p> <p>Subventions des collectivités locales</p> <p>Postes Fonjep</p>

## Fiche 11

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>Développement de la communication &amp; réseaux sociaux</i></b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>E2C Marseille</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<p><i>Sonia CICCIONE, Directrice générale</i>  <i>Anna RODRIGUEZ (anna.rodriquez@e2c-marseille.org)</i>  <i>06.15.13.13.62</i></p> <p><i>360 chemin de la Madrague Ville 13015 MARSEILLE</i>  <i>04 96 15 80 40</i>  <i>http://www.e2c-marseille.net</i></p>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Marseille</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Augmenter la visibilité de la structure pour un meilleur repérage et intégration des jeunes.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme ni qualification, sortis du système scolaire</i>
<b>Modalités</b>	<p><i>Repérage « direct » de notre structure par les jeunes, sans intermédiaire par le biais des réseaux sociaux, de notre site Web, d'une page Facebook.</i></p> <p><i>Expérimentation d'une demi-journée de « démarchage » du public ciblé, dans un centre commercial des quartiers nord de la ville, sur des horaires de haute fréquentation.</i></p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Remplir ici</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Remplir ici</i>

## Fiche 12

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Mobiliser et repérer autrement à travers les outils numériques/interfaces Jeunes-ML-Employeurs</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Mission Locale de l'arrondissement de Dijon (21)</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i>Union nationale des Missions Locales (UNML) – <a href="mailto:accueil@unml.info">accueil@unml.info</a> <a href="http://www.unml.info">www.unml.info</a> <a href="http://www.peps-missionslocales.info">www.peps-missionslocales.info</a></i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Territoire d'intervention de la Mission Locale : arrondissement de Dijon</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Diversifier les modes d'accueil et d'accompagnement pour s'adapter à la diversité des situations, des attentes et des projets des jeunes accueillis en Mission Locale.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.</i>
<b>Modalités</b>	<i>Afin de diversifier les modalités d'accueil et d'accompagnement des jeunes, plusieurs Missions Locales ont développé des interfaces qui permettent aux jeunes, aux entreprises et aux conseillers de collaborer tout au long du parcours d'accompagnement.  C'est notamment le cas de la Mission Locale de l'arrondissement de Dijon, qui a développé une interface en ligne, qui permet aux jeunes de s'inscrire à la Mission Locale, de prendre un rdv, s'inscrire à un atelier ou à un temps d'information collective, de communiquer avec un professionnel. Chaque jeune dispose d'un espace dédié, où il peut déposer des documents et échanger avec son conseiller. Les employeurs peuvent également déposer des offres d'emploi au sein d'un espace dédié.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>DRJSCS, DIRECCTE, Région, SANOFI (clause de revitalisation) et fonds propres.</i>

## Fiche 13

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ) 06</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	Groupe SOS Solidarités Pôle addiction Nice-CSAPA Emergence et CAARUD Lou Passagin
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	Mathilde MONTI - référente TAPAJ - 06 06.43.96.37.20 - <a href="mailto:m.monti@tapaj.org">m.monti@tapaj.org</a> Caroline PRUVOST - directrice Groupe SOS Solidarités - Pôle Addiction sur Nice - <a href="mailto:caroline.pruvost@groupe-sos.org">caroline.pruvost@groupe-sos.org</a>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Alpes Maritimes (existence d'autres programmes TAPAJ en France)
<b>Objectifs</b>	TAPAJ est un programme de prévention innovant dont le but est de renforcer les compétences psycho sociales des jeunes, valoriser leur savoir-faire, en s'appuyant sur les outils de l'insertion professionnelle.
<b>Publics cibles</b>	Jeunes entre 16 et 25 ans. En situation de rupture/décrochage. Consommateur de produits psychoactifs. En errance
<b>Modalités</b>	<p><b>PHASE 1 : La prise de contact</b> Un groupe de plusieurs jeunes encadrés par un (ou plusieurs) travailleur medico-social spécialisé en prévention et réduction des risques, sur des missions de 4h/semaine. Possibilité d'intégrer un hébergement d'urgence avec un accompagnement particulier si nécessaire (spécificité sur Nice). Le jeune perçoit un salaire de 10 €/h net, versé à la fin de la journée. La mission est contractualisée par un contrat de travail et une fiche de salaire est établie à chaque fin de mois. Nous nous adaptons à la demande de chaque jeune en nous appuyant sur ce qu'ils nous amènent et sur leur investissement au moment des missions.</p> <p><b>PHASE 2 : L'accompagnement</b> Lorsque le jeune est investi et impliqué, régulier sur plusieurs plateaux de travail en phase 1, nous proposons d'augmenter le volume d'heures travaillées à la semaine, pour atteindre jusqu'à 3 demi-journées de travail par semaine. Nous consolidons la situation administrative et sociale. Nous abordons de façon plus spécifique la question des consommations. Il est alors possible de commencer une recherche d'hébergement plus stable si nécessaire. Le projet d'insertion professionnel ou de formation prend alors forme</p> <p><b>PHASE 3 : L'autonomie et la sortie</b> Le jeune devient autonome sur les plateaux de travail et les accompagnants s'effacent peu à peu pour le laisser prendre son autonomie. À ce moment on peut envisager de sortir du programme TAPAJ et de définir avec le jeune un projet (formation, embauche, autre...).</p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<p>TAPAJ s'articule de fait autour des partenaires ayant un public similaire, tant pour la prescription sur TAPAJ que l'orientation post TAPAJ. Nous travaillons donc avec aussi bien la prévention spécialisée que la mission locale ou toute autre structure recevant des jeunes entre 16 et 25 ans en grande difficulté. Lorsqu'un jeune est repéré pouvant correspondre au profil de TAPAJ le partenaire fait appel à la référente pour un entretien préalable. Ensuite le projet du jeune se coconstruit avec le jeune, le partenaire prescripteur et la référente TAPAJ.</p> <p>En outre nous développons aussi le partenariat sur le volet « pourvoyeur de missions » et pouvons à ce titre démarcher tout type d'entreprises ou structures pouvant avoir besoin de nos services, de même que des particuliers. Dans ce cadre de partenariat nous établissons un devis sur demande et une fois le devis validé nous organisons la mission avec les jeunes.</p> <p>Enfin, nous travaillons en étroite collaboration avec des associations intermédiaires qui vont être officiellement employeurs des jeunes et s'occuperont de toute la partie administrative (contrat, fiches de salaire, rémunération, etc.)</p>

**Sources de financement**  
(dont ressources propres  
et mise à disposition de  
personnel)

*TAPAJ a pour vocation de ne pas s'appuyer sur des subventions c'est pourquoi les chantiers sont entièrement financés par le pourvoyeur de mission. Etant donné le caractère récent du programme (depuis 2016 sur Nice) le volume horaire des missions n'est pas encore assez conséquent pour dégager le montant suffisant au financement du poste de référent TAPAJ. Nous sommes donc soutenus par des financements Politique de la Ville en partenariat notamment avec la Protection Judiciaire Jeunesse, ainsi que du fait de notre implication dans les QPV. Ceci permet de financer un poste de référent TAPAJ pour un an.*

## Fiche 14

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<p><b>La formation Parcours + du centre de formation Prisme à Rennes est une formation pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en errance.</b>  <i>La finalité de la formation est de favoriser l'insertion des bénéficiaires vers les dispositifs de droit commun (logement/santé/formation qualifiante/emploi, etc.)</i></p>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<p>Le porteur du projet est le centre de formation PRISME à Rennes. PRISME est une association de loi 1901</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Parcours + est une Action Territoriale Expérimentale (ATE) financée au titre de la formation professionnelle par la Région Bretagne</li> <li>▪ L'action de formation est cofinancée par la DDCSPP, le FONJEP et la Ville de Rennes</li> <li>▪ C'est « l'outil formation » du dispositif « Sortir de la rue » de la Mission Locale de Rennes</li> </ul>
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	<p>PRISME : 23 rue d'Aiguillon- 35200 RENNES  <i>parcoursplus@prismerennes.fr</i>  <i>siege@prismerennes.fr</i></p>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<p>RENNES- Personnes inscrites sur le dispositif « Sortir de la rue » de la ville de Rennes.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Préparer son insertion sociale et professionnelle en étant accompagné sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la résolution des difficultés périphériques dans une perspective d'insertion sociale et professionnelle (logement/rythme/santé/justice/dettes/administratif, etc.) ;</li> <li>- la préparation d'une insertion socio-professionnelle vers les dispositifs de droit commun</li> </ul> <p>Démarche pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un accompagnement individualisé et des ateliers collectifs sur le projet professionnel ;</li> <li>- des mises en situation professionnelles collectives ou individuelles (Chantiers écoles/ stages en entreprise/visites d'entreprises et de centre de formation) ;</li> <li>- des ateliers de groupe et des projets collectifs sur la connaissance de l'environnement institutionnel, culturel, social...</li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	<p>Jeunes adultes ayant de 18 à 30 ans faisant partie du dispositif « Sortir de la rue » de la ville de Rennes          Personnes volontaires pour s'inscrire dans une démarche de formation ayant pour objectif l'insertion sociale et professionnelle</p>
<b>Modalités</b>	<p>Préalables à l'entrée en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être orienté par la Mission locale/ Pôle emploi ou un animateur local d'insertion (Prescription) ;</li> <li>- être inscrit à Pôle emploi et avoir une carte d'identité ou un titre de séjour en cours de validité</li> </ul> <p>Une formation permettant une réactivité et adaptée aux profils des jeunes en errances</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des présentations collectives et des accueils en formation réguliers et permanents</li> <li>▪ Une simplification des préalables administratifs à l'entrée</li> <li>▪ Des contrats de 3 mois renouvelables par période de 3 mois sur 1 année maximum</li> <li>▪ Des objectifs atteignables fixés par le jeune et le prescripteur avant l'entrée en formation</li> <li>▪ Un accompagnement et des objectifs individualisés dans un collectif</li> <li>▪ Des bilans réguliers avec le prescripteur, le jeune et le formateur</li> <li>▪ Des périodes de suspension possibles</li> <li>▪ Possibilité de temps partiel</li> <li>▪ Possibilité d'une 2<sup>e</sup> inscription en cas d'interruption du parcours</li> </ul>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<p>Un partenariat fort avec la Mission locale ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs du dispositif « Sortir de la rue » à Rennes.</p> <p>Partenariats opérationnels et maillage local :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un accompagnement global individuel et collectif s'appuyant sur le réseau local sur les thèmes suivants : logement/santé/subsistance/justice/administratif/accès aux droits/mobilité</li> <li>▪ Pour l'insertion socio-professionnelle :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- un réseau d'entreprises diversifiées ;</li> <li>- des lieux ressources (associations, collectivités, structures spécifiques ou thématiques) ;</li> <li>- des organismes de formation</li> </ul> </li> </ul>
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	<p>Région Bretagne          DDCSPP          FONJEP          Ville de Rennes</p>

## Fiche 15

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Reconnaissance de la vallée du Milin Ar Faou</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	Association loi 1901 : la tribu de tachenn
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<a href="mailto:latribudetachenn@gmail.com">latribudetachenn@gmail.com</a> facebook : Latribu Detachenn
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	National c'est à dire que nous pouvons proposer nos actions et nos ouvrages sur tout le territoire mais nous sommes installés sur Lannion (22)
<b>Objectifs</b>	Ouvrir des espaces de créativité tous azimuts, tant sur le plan local, que national et international.
<b>Publics cibles</b>	Jeunes en suspensions : sans domicile, sous toxiques (médicaments, drogues, alcool...) sans soutien familial, sortant des dispositifs de droit commun, primo arrivants, etc... entre 16 et 25 ans.
<b>Modalités</b>	<p>Nous pensons tout d'abord qu'évoluer dans le milieu forestier permet de retrouver l'essentiel. Nous Mettons à disposition des jeunes sous le concept de la libre adhésion, un espace forestier tout en leur proposant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une formation en sylviculture qui leur permettra de proposer leurs services dans n'importe qu'elle zone forestière, de travailler en équipe, etc.</li> <li>- une formation en charpente manuelle traditionnelle pour être en capacité de valoriser le bois et de savoir s'orienter sur un petit chantier, en estimer les besoins matériels, etc.</li> <li>- un lien éducatif pour tout ce qui est démarches : administratives, de droits communs, juridiques, médicales, pour faciliter l'accès au permis de conduire et diminuer les prises de toxiques.</li> <li>- le permis de conduire pour répondre à leur souhait de vie nomade en camion.</li> </ul> <p>L'intérêt de ce projet est qu'il a été écrit avec des jeunes en errance lors d'une expulsion de squat. Qu'il n'y a pas d'actes administratifs pour intégrer la tribu sauf la signature d'une charte de bénévolat et d'adhésion pour nos assurances. Qu'il ne s'agit pas d'un dispositif social ce qui nous permet d'être souple et sans objectifs de réussite, les jeunes peuvent donc partir et revenir.</p> <p>Nous constatons que notre projet a aussi du sens car nous ne sommes que des étiquettes sur le papier (éducateur, bûcheron, charpentier, jeunes, paysagiste...). La manière des animateurs d'aborder la valeur du travail, permet par le biais de discussions et d'actions communes, de démystifier la vision qu'ils peuvent avoir du monde du travail, des administrations. C'est dire que l'on peut créer son avenir professionnel tout en conservant ses propres valeurs.</p> <p>Valorisation de nos actions : Nous médiatisons l'implantation des constructions manuelles (pont-kiosque) avec les élus locaux et se sont les jeunes qui livrent le bois de chauffage prélevé dans la vallée aux particuliers.</p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<p>Nos modalités de partenariat sont généralement informelles : artisans, commerçants, services techniques de la ville, associations de quartiers et d'insertion sociale, mission locale, citoyens lambda...</p> <p>Le plus formel reste notre partenariat auprès du CEMEA (François Chobeaux) et des financeurs.</p>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	Fondation de France, collectivités (mairie de Lannion et communauté de communes du Trégor), État (FIPDR, MILDECA), vente de bois (fonds propres), association archipel des utopies, centre communal d'action social de Lannion (mis à disposition de l'éducatrice spécialisée). Nous tournons autour d'un budget annuel global d'environ 45 000 € (hors contributions en nature).



## Fiche 16

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>Parcours prévention santé</i></b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>CCAS Digne-les-Bains</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i><a href="mailto:asv@dignelesbains.fr">asv@dignelesbains.fr</a> <a href="https://www.unccas.org/construire-un-parcours-prevention-sante#.WjPOqHI75XU">https://www.unccas.org/construire-un-parcours-prevention-sante#.WjPOqHI75XU</a> <a href="http://www.oscarsante.org/national/actions/oscars_detail_fiche.php?ref=37203">http://www.oscarsante.org/national/actions/oscars_detail_fiche.php?ref=37203</a> <a href="https://www.dignelesbains.fr/2017/02/parcours-prevention-sante/">https://www.dignelesbains.fr/2017/02/parcours-prevention-sante/</a></i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Remplir ici</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Lutter contre le renoncement aux droits et aux soins Accompagner 36 adultes des quartiers prioritaires de Digne les Bains vers un parcours de santé global considérant les questions cliniques (bilan de santé), d'accès aux droits et d'accès aux soins</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes 16-25 ans (insertion professionnelle) ; Adultes 18-55 ans ; Personnes en difficulté socio-économique</i>
<b>Modalités</b>	<i>Mise en œuvre d'un dispositif de prévention alliant ateliers collectifs, bilan de santé complet et accompagnement de la personne</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Bilan de santé complet au centre d'examen de santé CPAM de Gap</i></li> <li>▪ <i>Réalisation de deux ateliers pour vérifier les droits à la santé et prendre en compte les besoins de santé des usagers</i></li> <li>▪ <i>Accompagnement personnalisé tout au long du parcours (et en fin de parcours) particulièrement pour l'accompagnement vers les soins (prise de RDV, recherche de professionnels de santé, financement dans le cadre du Fonds Social d'Urgence du CCAS de transport vers les lieux de soins...)</i></li> </ul>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Centre Hospitalier de Digne-les-Bains / PASS, Mutualité Française, CARSAT SE service social, CPAM 04, Conseil Départemental 04 service des solidarités, Mission locale, CPAM 05 via son Centre d'Examen de Santé, Union Nationale des CCAS</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Fonds propres</i>

## Fiche 17

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Logement passerelle</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	CCAS de Tarbes
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	Véronique Lhegu, directrice du CCAS Alexandra Montessuy, rédactrice au service logement Frédérique Vero, conseillère en économie sociale et familiale
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Tarbes
<b>Objectifs</b>	L'idée du dispositif est de remédier au manque d'offres de logements temporaires meublés de petite superficie et d'apporter un accompagnement renforcé et spécifique à la situation de chaque jeune.
<b>Publics cibles</b>	Jeunes adultes
<b>Modalités</b>	Depuis septembre 2011, le CCAS de Tarbes a développé un dispositif de logement passerelle. Il permet l'accès au logement de jeunes de 18 à 30 ans en situation de précarité ou sans ressources, qu'ils soient seuls ou en couple. Logés pour une période de 3 mois (renouvelable deux fois), les bénéficiaires sont suivis avant, pendant et à la sortie du dispositif de manière à optimiser leurs chances d'intégrer un logement de droit commun, en toute autonomie.
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	Comité local pour le logement autonome des jeunes, mission locale, association de prévention spécialisée
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	Conseil régional Midi-Pyrénées (rénovation du bâti dans une démarche de développement durable), conseil général Hautes-Pyrénées (soutien dans le cadre de l'accompagnement social), fondation de France et CAF (subvention dans le cadre d'achat de meubles).

## Fiche 18

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>Passerelle de la Mission Locale (Action JESSAI – Jeunes, Entreprises, Sports, Services, Actions, Insertion) vers le BIJ (Bureau Information Jeunesse)</i></b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Mission Locale de la Saintonge – Bureau Information Jeunesse 15, rue St Eutrope – BP 70067 - 17103 Saintes cedex – Tel 05 46 97 49 50</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i>Céline FABRE (porteuse de l'action « JESSAI ») Mission Locale de la Saintonge fabre.c@milo-saintonge.asso.fr Thierry VALLEE, Bureau Information Jeunesse – Mission Locale de la Saintonge - vallee.t@milo-saintonge.asso.fr</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Communauté d'Agglomération de Saintes</i>
<b>Objectifs</b>	<p><i>En amont, les objectifs de JESSAI sont de permettre aux jeunes de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>découvrir leurs intérêts professionnels</i></li> <li>- <i>d'aller à la rencontre du monde professionnel</i></li> <li>- <i>de s'investir sur un projet collectif qui leur donne la parole</i></li> </ul> <p><i>En aval, pour les jeunes qui souhaitent poursuivre la dynamique amorcée dans le cadre de « JESSAI », il s'agit de proposer une passerelle vers le BIJ, prenant ainsi le relais pour des mobilisations individuelle et/ou collective.</i></p> <p><i>L'objectif principal est alors de valoriser et de promouvoir la parole des jeunes à partir du projet collectif enclenché.</i></p> <p><i>(Exemples : participation graphique à l'élaboration d'affiches pour le semaine européenne du développement durable, témoignages individuels pour contribuer à la réalisation d'une exposition sur le harcèlement, intervention collective dans le cadre d'une rencontre sur la prévention des dangers liés à internet)</i></p>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes de 16 à 25 ans ayant peu ou pas d'expérience professionnelle, avec ou sans idée de projet professionnel.</i>
<b>Modalités</b>	<p><i>En fonction de l'état d'avancement du « projet collectif » et des envies portées par les jeunes impliqués, la passerelle vers le BIJ est empruntée ou non par le(s) jeune(s).</i></p> <p><i>Une prise de contact est formalisée en collectif avec le BIJ pendant l'action JESSAI afin de présenter cette passerelle possible et échanger sur les perspectives de relais en lien avec le BIJ.</i></p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Au cas par cas, variable en fonction des thématiques et des dynamiques individuelles ou collectives</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Communauté d'Agglomération</i>

## Fiche 19

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Opération sac ados IJ 43</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	PIJ DU VELAY
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	VALERIE PRONIER PIJ DU VELAY LE PUY EN VELAY 0471040446 <a href="mailto:Valerie.pronier@pij-velay.org">Valerie.pronier@pij-velay.org</a>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	HAUTE-LOIRE
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Permettre l'accès des 16-22 ans aux vacances,</li> <li>▪ Favoriser l'apprentissage de l'autonomie en matière de vacances et de loisirs,</li> <li>▪ Inciter les jeunes à la mobilité,</li> <li>▪ Renforcer, mobiliser et qualifier un réseau de structures IJ autour du droit aux vacances pour tous,</li> <li>▪ Inscrire les jeunes dans une démarche de projet et favoriser l'acquisition de compétences transférables dans leur quotidien et dans leur recherche d'emploi,</li> <li>▪ Améliorer et optimiser la lisibilité de l'espace initiatives et engagement des Points Information Jeunesse du 43,</li> <li>▪ Utilisez les vacances comme un outil d'insertion,</li> <li>▪ Abordez différentes thématiques via un projet motivant : prévention, santé, budget...</li> </ul> <p>Les objectifs éducatifs portent non pas sur le contenu des vacances, mais sur l'acquisition par les jeunes d'une méthodologie de projet (définition, montage et réalisation d'un projet de vacances).</p>
<b>Publics cibles</b>	Jeunes de 16 à 22 ans scolaires, demandeurs d'emploi, en formation ou en alternance, ou en service civique.
<b>Modalités</b>	<p><b>Gestion du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définir les modalités d'accès au dispositif version 2017, 2018 et 2019.</li> <li>▪ Organiser les jurys de sélection des lauréats Sac Ados</li> <li>▪ Programmer les remises de sacs à dos aux jeunes lauréats</li> <li>▪ Créer des outils de communication</li> <li>▪ Créer la plaquette et affiches Sac Ados version 2017,2018, et 2019.</li> </ul> <p><b>Accompagnateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Repérage, Suivi et accompagnement des groupes de jeunes porteurs de projet de vacances</li> <li>▪ Publication d'articles de presse des projets de jeunes</li> <li>▪ Restitution des projets par les jeunes à lors retour</li> <li>▪ D'octobre à Novembre valorisation des projets sac ados lors du mois de l'initiative organisé dans chaque PIJ du 43</li> </ul> <p>Et</p> <p>Pour les accompagnateurs (PIJ) du dispositif : <b>Un module de formation</b> (présentation du dispositif, outils de repérage et accompagnements.</p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	CAF HAUTE LOIRE financier LE RESEAU IJ 43 technique DDCSPP43 financier
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	CAF 43 ET DDCSPP43 MISSION LOCALE structure support du PIJ du Velay  PIJ du velay gestion du dispositif : 1 conseiller informateur jeunesse PIJ 43 accompagnateurs : 4 conseillers informateur jeunesse

## Fiche 20

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Service volontaire européen court terme</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>PIJ DU VELAY Structure d'envoi et de coordination SVE</i>
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	<i>VALERIE PRONIER PIJ DU VELAY LE PUY EN VELAY 0471040446 Valerie.pronier@pjj-velay.org</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Haute-Loire</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Permettre l'accès aux jeunes en difficulté insertion pro, décrochage scolaire, Garantie jeunes, multi secteur, E2C, demandeurs d'emploi...) d'accéder à l'action clé1 du programme Erasmus Jeunesse et sport : service volontaire Européen court terme</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes de 17 à 30 ans</i>
<b>Modalités</b>	<p>Le repérage des jeunes est effectué en amont par les structures du social ou de l'éducation. Le plus souvent ce sont des jeunes qui émanent de classes d'insertion, garantie jeunes, E2C...</p> <p>Des informations collectives sont proposées aux partenaires de l'éducation, et du social Afin de mobiliser les jeunes sur ce dispositif SVE.</p> <p>Un suivi et un accompagnement est proposé ensuite par le PIJ du Velay</p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Établissements scolaires, PIJ 43, Greta, Mission Locale E2c, forums (repérage des jeunes)</i>
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	<i>ERASMUS+ JEUNESSE 1 personne</i>

## Fiche 21

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Bourses au Permis de conduire et Bafa</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Bureau Jeunesse, ville de Roquebrune sur Argens</i>
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	<i>ygrasso@mairie-roquebrune-argens.fr</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Commune de Roquebrune sur Argens</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Favoriser l'autonomie et la mobilité Mettre du lien entre jeunesse et vie associative Permettre aux plus « âgés » d'encadrer leurs cadets (et répondre à un besoin de la ville de recruter régulièrement des animateurs vacataires)</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>15-25</i>
<b>Modalités</b>	<i>Proposer aux jeunes Roquebrunois un cofinancement de leur permis de conduire ou de leur Bafa, en échange :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>pour le Permis de conduire d'une action bénévole d'environ 70h (pour un montant d'aide max de 500 euros) dans une association locale ;</i></li> <li>- <i>pour le bafa (bourse de 2x225 euros) d'un engagement à travailler dans les accueils collectifs de mineurs de la commune (pour une durée limitée)</i></li> </ul> <i>Des délibérations et conventions encadrent les fonctionnements de ces dispositifs</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Lions club et Rotary club locaux, ville et CCAS de la ville. Ces « structures financent le fond « bourse » et participent à la commission d'attribution. Les deux auto-écoles locales font parties du partenariat, notamment en termes de repérage et de prise en charge, avec un permis proposé à tarif préférentiel</i>
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	<i>Ville / CCAS / Lions et Rotary Club</i>

## Fiche 22

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Dispositif spécifique « sortir de la rue »</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	Mission Locale du bassin d'emploi de Rennes.
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<a href="mailto:alouzier@mlrennes.org">alouzier@mlrennes.org</a> 0299785561 <a href="mailto:hmotscha@mlrennes.org">hmotscha@mlrennes.org</a> 0299785566 Standard : 0299780078
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Ville de Rennes et Rennes Métropole.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recevoir le public en entretien</li> <li>▪ Établir un diagnostic individuel sur la situation du public reçu</li> <li>▪ Informer et aider l'orientation du public cible</li> <li>▪ Accompagner l'élaboration du parcours d'insertion</li> <li>▪ Coopérer avec des partenaires extérieurs</li> <li>▪ Assurer une veille sur l'activité d'insertion</li> <li>▪ Assurer un suivi administratif</li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	<p>Accueil et accompagnement des jeunes de 18 à 30 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeunes sans solution de logement, vivant en squat, en voiture, à la rue.</li> <li>- Jeunes hébergés par le 115, CHRS...</li> <li>- Jeunes hébergés par des amis, dont la situation reste extrêmement fragile.</li> </ul>
<b>Modalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les jeunes sont orientés par les conseillers mission locale et Les partenaires extérieurs.</li> <li>▪ L'équipe du dispositif utilise des techniques de « bas-seuil » d'exigence, caractérisé par la souplesse et l'absence de contrat.</li> <li>▪ Les entrées et sorties permanentes du dispositif sont acceptées, avec une adaptation au rythme et à la disponibilité du jeune.</li> <li>▪ Il apparaît primordial de favoriser l'instauration du lien de confiance, retracer le passé du jeune et échanger sur ses priorités et ses envies, afin de proposer un accompagnement cohérent.</li> <li>▪ Faciliter l'accès et le lien auprès des organismes d'accès aux droits et des organismes de formation, grâce à un accompagnement renforcé sur la durée.</li> </ul>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La fréquence du lien avec les partenaires est variable. Elle peut se faire ponctuellement ou de manière soutenue en fonction des situations. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hébergement : 115, SIAO, CHRS, FJT, etc.</li> <li>- Accès aux droits : CCAS, CPAM, CDAS, Pole Emploi, Préfecture, PJJ, SPIP, Prévention spécialisée, etc.</li> <li>- Santé : CHRS, CSAPA, Point Santé, Envol, CAARUD, PASS, CPAM, etc.</li> <li>- Insertion professionnelle : IAE, Parcours+, Chantiers de la prévention spécialisée, Organisme de formation, emploi, etc.</li> </ul> </li> <li>▪ Des permanences sont réalisées au Fourneau, au Puzzle et au local de la prévention spécialisée. Les échanges s'y font de manière informelle, ce qui permet un premier contact avec les jeunes les plus éloignés du droit commun.</li> <li>▪ Une chambre conventionnée ALT est mise à disposition par le FJT St Joseph de Préville.</li> <li>▪ Nous disposons également en interne d'outils et de professionnels sur les domaines de la santé, de l'emploi et de la formation.</li> </ul>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

## Fiche 23

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Relais accompagnement jeunes</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	Mission Locale de Toulouse et CCAS
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<p>Equipe RAJ - Mission locale et CCAS de la Ville de Toulouse 54 B rue de Bayard 31000 Toulouse <b>Stéphanie BOVO</b> - Assistante de service social - CCAS tel: 05 62 73 38 68 stephanie.bovo@mltoulouse.org</p> <p><b>Mathias KERVIEL</b> - Educateur spécialisé - Titulaire - CCAS tel: 0531471592 mathias.kerviel@mltoulouse.org</p> <p><b>Philippe GUERIN</b> - Conseiller en insertion - Assistant de service social - Mission locale tel: 05 62 73 38 70 philippe.guerin@mltoulouse.org</p>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Ville de Toulouse hors agglomération
<b>Objectifs</b>	<p>Ils s'inscrivent dans une logique de prévention des processus de marginalisation / vulnérabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La construction d'un accompagnement socio-éducatif individuel et personnalisé par un travail d'écoute et de médiation visant l'insertion sociale et professionnelle</li> <li>▪ L'accès aux droits sociaux en termes d'identité, d'hébergement, de logement, de santé, de ressources, de formation, d'emploi, de loisirs et de culture</li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	<p><b>Les jeunes en situation d'errance</b></p> <p>Les critères d'entrée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Personnes entre 18 &amp; 24 ans révolus, célibataires ou en couple, sans enfant à charge</li> <li>▪ Sans Résidence Stable</li> <li>▪ En situation de ruptures multiples</li> <li>▪ Sans autre référent social identifié</li> </ul> <p><u>Ces critères doivent être cumulés pour intégrer le service</u></p>
<b>Modalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un accompagnement global renforcé et individualisé</li> <li>▪ Un accueil « adapté » « disponibilité »</li> <li>▪ Une référence de service: un continuum</li> <li>▪ Pas de rapport au temps figé</li> <li>▪ Un espace bureau « ouvert », le café est possible</li> <li>▪ Une inconditionnalité dosée</li> <li>▪ Une libre adhésion</li> <li>▪ Une mobilité voulue</li> <li>▪ Une transparence pragmatique</li> <li>▪ l'introduction « homéopathique » d'un tiers</li> </ul>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<p><u>Partenariat Toulousain</u> L'orientation se fait par toutes personnes connaissant le service : partenaire direct (115, PAIO, MLT), bouche à oreille, personne lambda. travail en réseau essentiellement, aucune formalisation d'une mise en partenariat.</p> <p><u>Partenariat extérieur</u> Participation à toutes sollicitations d'associations pour une présentation de notre action, une réflexion sur les questions de vulnérabilité (Grenoble, Montauban, Narbonne) Participation aux rencontres nationales des jeunes en errance piloté par Mr François Chobeaux (CEMEA)</p>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<p>1 ETP et un 80% pris en charge par le CCAS de Toulouse 1 ETP par la MLT Frais de fonctionnement pris en charge par la MLT Pas de ressource propre au service, le RAJ émerge sur le budget spécifique de la MLT</p>



## Fiche 24

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>LA TOULINE</b> , dispositif de soutien à l'autonomie socio-professionnelle de jeunes sortant de Protection de l'Enfance
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	Apprentis d'Auteuil
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	Responsable de projet = Cécile Valla <a href="mailto:Cecile.valla@apprentis-auteuil.org">Cecile.valla@apprentis-auteuil.org</a> / 07.60.23.17.22 <a href="http://www.apprentis-auteuil.org/comment-soutenir-apprentis-dauteuil/decouvrez-tous-nos-projets/la-touline-dispositif-daccompagnement-et-dinclusion.html">http://www.apprentis-auteuil.org/comment-soutenir-apprentis-dauteuil/decouvrez-tous-nos-projets/la-touline-dispositif-daccompagnement-et-dinclusion.html</a>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	5 territoires expérimentaux : Paris, Lille, Dijon, Sannois, Nantes-La Roche / Yon.
<b>Objectifs</b>	La Touline vise à soutenir les jeunes sortant d'un dispositif de protection de l'enfance, à leur majorité, en maintenant un lien et proposant un accompagnement afin de sécuriser leur parcours dans cette nouvelle étape d'autonomisation, potentiellement synonyme de ruptures : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvrir pour ces jeunes un espace de dialogue et rencontre, favorisant leur ancrage humain</li> <li>- Les soutenir individuellement, en cas de demande, sur les différents champs d'accès à leur autonomie : logement, santé, démarches administratives, formation, emploi...</li> <li>- Etre un relais entre le jeune et les institutions de droit commun</li> <li>- Agir en partenariat et complémentarité avec les acteurs locaux associatifs investis dans les champs d'intervention (logement, aide d'urgence....)</li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	Jeunes sortants de protection de l'enfance d'un établissement Apprentis d'Auteuil (création de lien en amont de la sortie), 18-25 ans.
<b>Modalités</b>	Sur chaque Touline (Paris, Lille, Dijon, Sannois, Nantes-La Roche/Yon) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 professionnel dédié (profil chargé d'insertion)</li> <li>- 1 local, facilement accessible et ouvert sur d'autres partenaires et acteurs locaux</li> <li>- 1 accueil individuel et personnalisé, adapté aux besoins et attentes du jeune</li> <li>- dans 1 Touline, présence de bénévoles et mécènes de compétences (cours de langue ou informatique, préparation à des entretiens d'embauche)</li> </ul>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	Partenariats adaptés à la réalité locale, axés notamment sur : l'emploi (mission locale, acteurs de l'insertion économique, EPIDE...); le logement (FJT, associations...); la solidarité (CIMADE, secours divers...); les ADEPAPE Partenariats informels ou via signature de conventions.
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	Sur la période d'expérimentation (2016-2019), financement assuré : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour 50 % FSE</li> <li>- pour 50 % mécènes (Fondation BNP Paribas, PAI Partners)</li> </ul>

## Fiche 25

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Parcours Préparatoires aux métiers de l'environnement – École Européenne de la Transition Écologique</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<b>3PA (Penser-Parler-Partager-Agir!)</b> est une association d'éducation et de formation à l'environnement et au développement durable créée en 2004.
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	601, route des Pyrénées 31370 POUCHARRAMET frederick@3paformation.fr www.3paformation.fr www.ecole-transition.eu
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Haute-Garonne
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Remobiliser les jeunes dans un projet d'avenir en les sensibilisant aux enjeux de développement durable</li> <li>▪ Proposer une première expérience dans les secteurs des métiers verts et verdissants.</li> <li>▪ Accompagner les jeunes dans leur démarche d'insertion</li> <li>▪ - Proposer des formations professionnelles de terrain pour permettre aux jeunes de développer leurs compétences et ainsi trouver un emploi</li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	Jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme, sans emploi, sans projet. NEET selon l'appellation européenne. En tout, en 2017, ce sont 890 jeunes qui ont été accueillis dans notre association.
<b>Modalités</b>	<p>À travers 6 dispositifs mis en place, le projet est d'accompagner et de former les jeunes déscolarisés à la découverte et à l'emploi dans les métiers de la transition écologique :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Découverte Métiers Verts : 1 journée de découverte des métiers par la pratique</li> <li>2. Chantiers Métiers Verts : 1 semaine autour d'un chantier pour pratiquer l'écologie</li> <li>3. Parcours Métiers Verts : 10 jours, 8 métiers, 8 rencontres, 1 chantier</li> <li>4. Échanges de jeunes européens : Discover green jobs. Découvert de 10 métiers de la transition en 10 jours.</li> <li>5. Parcours préparatoire aux métiers de l'environnement : 6 mois. En alternance entre volontariat de service civique (3 jours par semaine) et formation de préqualif (2 jours) pour approfondir son projet professionnel autour des métiers de demain et les pratiquer concrètement.</li> <li>6. (En projet) Diplôme de CAP en menuiserie bois</li> </ol>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	Région Occitanie, Département de Haute-Garonne, Erasmus+, DDCS, Fondations : Partenaires financiers Missions locales, PJJ, MLDS, clubs de préventions : prescripteurs Réseau d'une trentaine d'entreprises du secteur de la transition écologique
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	Formation professionnelle, Région. Objectif à terme d'être sur un modèle : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1/3 de financements publics</li> <li>- 1/3 de financements privés (Fondations, taxe d'apprentissage)</li> <li>- 1/3 de ventes de nos productions</li> </ul>

## Fiche 26

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Le Lieu-dit</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Association aurore</i>
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	<i>Remplir ici</i> <i>Frédérique Stévenin CHRS le Lieu-dit, 31 rue de la folie régnault. 75011 paris 01.43.70.17.17</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>paris</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Accompagner les jeunes en difficultés vers une insertion sociale, vers et dans l'emploi, en favorisant un mieux-être global.</i>
	<i>Remplir ici</i>
<b>Modalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Soutien psychologique</i></li> <li>- <i>Suivi socio-éducatif</i></li> <li>- <i>Suivi social, accès aux droits</i></li> <li>- <i>Suivi en insertion professionnelle</i></li> <li>- <i>Ateliers de remobilisation</i></li> <li>- <i>Accès à la culture et aux loisirs</i></li> <li>- <i>Groupes de parole</i></li> </ul>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Secteur médico-social, secteur et intersecteur de l'AP-HP, CMP, CAP, Mission Locale, CPAM de Paris, Préfecture et Préfecture de Police, la Cimade, le Gisti, Mairie du 11<sup>ème</sup> ....</i>
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	<i>Financement Drihl</i>

## Fiche 27

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Prévention des conduites à risque et renforcement des compétences psychosociales</i>
<b>Organisme porteur du projet</b>	<i>Association Parenthèse PAEJ AFER sécurité routière</i>
<b>Contact et coordonnées (ad mail et site internet où la pratique est retracée)</b>	<i>Betty Simeoni  Simeoni.parenthese@orange.fr</i>
<b>Territoires concernés</b>	<i>Perpignan (jeunes des quartiers prioritaires et du département 66)</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Conforter les compétences psychosociales Prévenir les conduites à risque et le décrochage scolaire</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes de 15 à 17 ans scolarisés dans les classes du dispositif de lutte contre le décrochage scolaire issus majoritairement des quartiers de la ville de Perpignan et du département</i>
<b>Modalités</b>	<i>entre 5 et 12 séances dans les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire de 3 lycées de Perpignan Utilisation de la sécurité routière (ASSR/ code de la route) pour aborder les conduites à risque Activités autour de l'estime de soi, la confiance en soi</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Lycée Picasso (Charles Blanc), Lycée Lurçat, Lycée Maillol</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>CGET DDCS</i>

## Fiche 28

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>PRODAS Programme de développement affectif et social</i></b>
<b>Organisme porteur du projet</b>	<i>Association Parenthèse PAEJ</i>
<b>Contact et coordonnées (ad mail et site internet où la pratique est retracée)</b>	<i>Betty Simeoni</i> <i>Simeoni.parenthese@orange.fr</i>
<b>Territoires concernés</b>	<i>Perpignan (jeunes du département 66)</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Conforter les compétences psychosociales en favorisant dans le contexte scolaire, l'expression des ressentis et des émotions des adolescents comme outils pédagogique et relationnel</i> <i>Prévenir la violence et le décrochage scolaire</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes de 15 à 18 ans scolarisés à l'École de la deuxième chance (ER2C)</i>
<b>Modalités</b>	<i>-2/3 Séances d'animation et de préparation au PRODAS</i> <i>Travail sur la communication, les émotions, les règles du cercle</i> <i>-Mise en place des cercles de paroles PRODAS de façon régulière durant la période de scolarité.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>ER2C</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Conseil Régional Occitanie</i> <i>ER2C</i>

## Fiche 29

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Mobiliser en favorisant l'émergence des projets et envies des jeunes</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Mission Locale de Sénart (77) - Association nationale des Groupements de créateurs (ANGC)</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i>Union nationale des Missions Locales (UNML) – <a href="mailto:accueil@unml.info">accueil@unml.info</a> <a href="http://www.unml.info">www.unml.info</a> <a href="http://www.peps-missionslocales.info">www.peps-missionslocales.info</a></i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Groupements de Créateurs est aujourd'hui proposée sur une quinzaine de territoires, en Ile-de-France, en Bretagne, en Normandie, dans les Pays de La Loire, en Auvergne Rhône Alpes, en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion. Des projets d'ouverture sont en cours dans d'autres régions, notamment en Nouvelle Aquitaine, en PACA, en Occitanie, dans le Centre Val de Loire, dans les Hauts-de-France et dans le Grand Est.</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Diversifier les modes d'accueil et d'accompagnement pour s'adapter à la diversité des situations, des attentes et des projets des jeunes accueillis en Mission Locale.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.</i>
<b>Modalités</b>	<p><i>Au sein des Missions Locales, les Groupements de Créateurs permettent aux jeunes d'exprimer leurs envies d'entreprendre et de faire émerger leurs projets. Pour cela ils s'appuient sur deux leviers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>leurs motivations, l'enjeu étant de leur permettre de (se) révéler leurs aspirations réelles pour en faire un moteur de leur parcours d'insertion</i></li> <li>- <i>l'autonomie, favorisée par une posture d'accompagnement spécifique fondée notamment sur l'écoute active, le non-jugement et la pédagogie de projet.</i></li> </ul> <p><i>La démarche Groupement de Créateurs propose un accompagnement à l'émergence de projet, pour passer du rêve, de l'envie, à une idée précisément formulée. Lors de travail d'émergence, les jeunes examinent l'adéquation de leur projet avec leurs ressources et contraintes personnelles, leurs compétences et leur environnement.</i></p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Le développement du réseau des Groupements de Créateurs est mené en partenariat avec les réseaux BGE, Coopérer pour Entreprendre, CCI France, PEPITE et la Fondation Entreprendre.</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Les ressources des Groupements de Créateurs varient selon les territoires : Conseils régionaux, FSE, agglomérations, contrats de ville, Conseils Départementaux, Pôle Emploi, entreprises ou fondations.</i>

## Fiche 30

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Mobiliser et repérer autrement en diversifiant au maximum les modes « d'accroche » des jeunes et les partenariats (culture ; cuisine, expériences en entreprise, etc.)</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<b>Exemples des actions portées par les Missions Locales de Montpellier (34) et de Sémaphore-Mulhouse (68)</b>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	Union nationale des Missions Locales (UNML) – <a href="mailto:accueil@unml.info">accueil@unml.info</a> <a href="http://www.unml.info">www.unml.info</a> <a href="http://www.peps-missionslocales.info">www.peps-missionslocales.info</a>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<b>Montpellier</b> : territoire de la métropole de Montpellier (les ateliers se déroulent sur 3 antennes : Croix d'argent, Mosson et Centre-Ville) <b>Mulhouse</b> : territoire de l'agglomération mulhousienne
<b>Objectifs</b>	Diversifier les modes d'accueil et d'accompagnement pour s'adapter à la diversité des situations, des attentes et des projets des jeunes accueillis en Mission Locale.
<b>Publics cibles</b>	Jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.
<b>Modalités</b>	<b>Montpellier</b> : Programme d'accompagnement d'une durée de trois mois, renouvelable une fois qui vise à répondre aux demandes des jeunes qui ont envie de travailler immédiatement. C'est un accompagnement intensif, c'est-à-dire que les jeunes rencontrent leur conseiller deux fois par semaine : en individuel et en collectif. Les professionnels, font avec les jeunes, voire à leur place au démarrage pour ceux qui en ont besoin. Le premier mois, des ateliers expérimentaux sont proposés. 25 ateliers expérimentaux/an : communication, théâtre, danse, cirque, etc. Il s'agit de créer un sentiment d'appartenance à un collectif et de plaisir à se retrouver pour partager et échanger. A partir du 2 <sup>ème</sup> mois, les jeunes se concentrent sur la recherche de lieux d'accueil pour une PMSMP ou une expérience de travail. <b>Mulhouse</b> : Plateforme d'accroche des « Perdus de vue ». Il s'agit de repérer des jeunes décrocheurs, non connus du SPE ou des PSAD et de leur proposer un accompagnement différencié par le biais d'ateliers « accrocheurs » : ateliers autour du sport et de l'activité physique, de la cuisine, de la création musicale, expression autour du graff, théâtre, ateliers manuels : menuiserie, soudage, peinture, image de soi, etc. Des journées d'immersion sont proposées dans des associations locales, des entreprises, etc. L'objectif de cette phase est principalement la validation d'un projet professionnel, qui est nécessaire pour pouvoir poursuivre le parcours. L'accompagnement est particulièrement renforcé pendant cette phase sensible d'accès à l'entreprise pour éviter au maximum tout risque de décrochage.
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<b>Montpellier</b> : l'ensemble des partenaires de la ML, associations (compagnie de théâtre, de cirque, etc.), entreprises, etc. <b>Mulhouse</b> : partenaires : la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, l'Aide Sociale à l'Enfance, les éducateurs des foyers, l'ARSEA, SURSO, l'armée du salut, les éducateurs et les médiateurs de la ville de Mulhouse, l'éducation spécialisée, la Maison des Adolescents et des prestataires (Association EPICES, l'AFPA, l'école du cirque Zavatta, etc.)
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<b>Montpellier</b> : fonds IEJ <b>Mulhouse</b> : la Région Grand Est (à titre principal), le FIPD, Crédit Mutuel

## Fiche 31

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Mobiliser autrement par un accueil en collectif, s'appuyant sur les ressources et compétences de chaque jeune</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Mission Locale du Pays de Cornouaille (29)</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i>Union nationale des Missions Locales (UNML) – <a href="mailto:accueil@unml.info">accueil@unml.info</a> <a href="http://www.unml.info">www.unml.info</a> <a href="http://www.peps-missionslocales.info">www.peps-missionslocales.info</a></i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Le territoire du Pays de Cornouaille</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Diversifier les modes d'accueil et d'accompagnement pour s'adapter à la diversité des situations, des attentes et des projets des jeunes accueillis en Mission Locale.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.</i>
<b>Modalités</b>	<i>L'atelier MOCA est un module d'orientation collectif et d'accompagnement d'une durée de quatre jours situé entre les phases 2 et 3 du CEP, qui vise la coconstruction par le jeune et la Mission Locale d'un diagnostic pour la mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement adapté.</i>  <i>Tirée de la démarche « nos compétences fortes » pratiquée dans le cadre de la Garantie Jeunes, l'approche pédagogique mise en place dans le MOCA repose sur le renforcement positif des jeunes dès leur accueil et la valorisation de leurs compétences génériques dans une modalité collective qui favorise l'appui sur un réseau de ressources.</i>  <i>4 blocs sont travaillés : Présentation/connaissance de soi ; nos compétences Fortes/ Compétences ; le réseau/ Environnement ; les outils de synthèse/transmission pour la suite du parcours</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Les entreprises et organismes auprès desquels les jeunes font des enquêtes</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Budget de fonctionnement de la Mission Locale (fonds propres)</i>



## Fiche 32

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Mobiliser autrement à travers les supports multimédias (TV, Radio, etc.)</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Missions Locales : Corse (ARML) Pays de Lérins (Cannes - 06), Reims (51), Sud Réunion (974), Salon de Provence (13), Toulon (83), Blois (41), arrondissement de Dijon (21), Pays de Dinan (35), L'Aigle Mortagne au Perche (61), Nord Essonne (61)</i>
<b>Contact et coordonnées</b>	Union nationale des Missions Locales (UNML) – <a href="mailto:accueil@unml.info">accueil@unml.info</a> <a href="http://www.unml.info">www.unml.info</a> ; <a href="http://www.peps-missionslocales.info">www.peps-missionslocales.info</a>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Les territoires des Missions Locales volontaires y compris les DOM-COM, avec notamment dans les groupes pilotes : VOXMILO : Corse, Pays de Lérins, Reims, Sud Réunion, Salon de Provence, Toulon RADIOACTIF: Blois, Dijon, Pays de Dinan, Aigle Mortagne-au-Perche, Nord Essonne</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Diversifier les modes d'accueil et d'accompagnement pour s'adapter à la diversité des situations, des attentes et des projets des jeunes accueillis en Mission Locale.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.</i>
<b>Modalités</b>	<p><i>Les actions menées à partir de supports multimédias sont à la fois attractives, pédagogiques et vectrices d'apprentissage et de développement de compétences transférables dans les parcours d'accès à l'emploi. Les Missions Locales sont nombreuses à développer des projets à partir de ces supports. Deux projets nationaux se sont lancés récemment pour mettre en réseau les initiatives locales et en favoriser la visibilité.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Web TV Vox Milo : plateforme de diffusion à dimension nationale</b> lancée fin mars 2018 permettra aux jeunes de prendre la parole sur des sujets qui les concernent tout en valorisant le réseau des Missions Locales et en respectant les initiatives locales. Ce projet est destiné à développer ce type d'actions dans toute la France et à « donner à voir » les productions locales existantes sur une plateforme commune de diffusion : VOX MILO, la Web TV des jeunes de Missions Locales. La production des reportages au niveau local est encouragée par deux types d'actions organisées à l'échelle nationale : un festival annuel et des ateliers réguliers.</li> <li>- <b>Radio actif : web radio nationale collaborative mettant en réseau des webradios locales portées par des Missions Locales et d'autres structures associatives</b> engagées auprès des jeunes sur différents territoires en France. Elle est à la fois un espace favorisant l'expression et l'initiative des jeunes, un outil d'insertion sociale et un média fédérateur et générateur d'apprentissages mutuels. A travers ces 3 dimensions, elle vise à changer les regards sur les jeunes et leur place dans la société.</li> </ul> <p><i>Elle est coordonnée nationalement au travers d'une conférence de rédaction réunissant les jeunes et les professionnels des territoires impliqués dans le projet. Elle repose sur la production, le partage et la diffusion de contenus radiophoniques réalisés conjointement par des jeunes et des professionnels.</i></p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Quinzaine des réalisateurs, Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), Mouv (Radio France), Fondation Orange, UDES, MJC, Maison de la Radio, ENCIT, Institut Bertrand Schwartz, UNML</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Fonds Propres, Fondation Orange et UDES (WebTV), Fondation AG2R La Mondiale (Webradio)</i>

## Fiche 33

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Dispositif de repérage et d'orientation des jeunes détectés en difficulté de lecture (DDL) et/ou décrocheurs, lors des tests effectués au cours de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Direction du Service National et de la Jeunesse, pôle rayonnement (DSNJ, Paris)</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i><a href="mailto:Stephanie.daniel-genc@intradef.gouv.fr">Stephanie.daniel-genc@intradef.gouv.fr</a>, Paris <a href="mailto:Pierre-augustin.bourdette@intradef.gouv.fr">Pierre-augustin.bourdette@intradef.gouv.fr</a>; Paris</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Métropole et OM</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Le plan « Agir pour la jeunesse » fait de la lutte contre le décrochage scolaire une priorité nationale et le ministère de l'éducation nationale tout comme le ministère des armées sont des acteurs engagés dans l'accompagnement des jeunes depuis de nombreuses années; le service public de l'orientation peut proposer une aide de formation d'accompagnement ou d'accès à l'emploi aux jeunes sans diplôme au terme de leur scolarité. Notre objectif est donc double et consiste à détecter lors des JDC qui concernent toute une classe d'âge (17 ans), les jeunes en difficulté de lecture et /ou déscolarisés et sans diplôme puis de transmettre avec ou sans leur accord suivant leur statut leurs coordonnées aux structures scolaires quand ils sont scolarisés ou vers les missions locales(ML), les plates-formes d'appui et de suivi(PSAD), les établissements pour l'insertion de la défense (EPIDE), le service militaire adapté pour l'OM (SMA) et plus récemment vers le service militaire volontaire (SMV).</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Classe d'âge (17 ans) qui participe à 96% à la JDC.</i>
<b>Modalités</b>	<i>Chaque jeune rempli, dès son arrivée sur le site de la JDC, une fiche administrative qui permet non seulement de mettre à jour un certain nombre de renseignements mais également de repérer les jeunes déscolarisés et/ou sans emploi. Reçus en entretien, au même titre que les DDL, les coordonnées des décrocheurs sont systématiquement transmis aux PSAD et, avec l'accord du jeune, aux EPIDE, SMA, SMV ; Ces organismes sont susceptibles de les contacter afin de mettre en place un programme ou un suivi adapté à chacun. Depuis quelques années, une trentaine de jeunes du service civique (un par Centre du Service National) sont chargés d'assister aux entretiens et de suivre (post JDC) le parcours du jeune repéré, en le relançant par téléphone et/ou par mail (et avec son accord) jusqu'à ce qu'il trouve une formation ou un emploi.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>De nombreux protocoles sont finalisés avec les Ministères et les associations nationales concernés ; Le pôle rayonnement de la DSNJ est chargé du suivi de ces partenariats.</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Budget des armées.</i>

## Fiche 34

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>Prévention des conduites à risque et renforcement des relations intrafamiliales</i></b>
<b>Organisme porteur du projet</b>	<i>Point Ecoute Jeunes « Le Passage »</i>
<b>Contact et coordonnées (ad mail et site internet où la pratique est retracée)</b>	<i>Marie-Luce Grégoire pej.lepassage@wanadoo.fr</i>
<b>Territoires concernés</b>	<i>Jeunes des quartiers prioritaires de Carpentras, de la Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (COVE) et du Département (84).</i>
<b>Objectifs</b>	<i>-Prévenir les conduites à risque, contribuer à éviter les décrochages et ruptures sociales et familiales. -Restaurer les liens relationnels avec les parents et adultes.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Pré- ados 10/12 ans, ados 13/17 ans et jeunes adultes 18/25 ans, collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle...</i>
<b>Modalités</b>	<i>-Permanences d'accueil et d'écoute dans un espace de proximité en direction des jeunes et des familles: -Entretiens individualisés sans nombre limite d'entretiens individuels et/ou familiaux; « diagnostic » et orientations vers les professionnels de la santé mentale, de l'insertion... -Restauration de la communication entre les jeunes et parents et/ou adultes proches par le biais de la médiation.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Education Nationale (collèges, lycées générales, professionnelles, agricoles), Mission locale, Centres sociaux, Maison Familiale Rurale, PJJ, SESSAD...</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>DDCS CGTE Conseil Régional et Départemental CAF COVE MSA</i>

## Fiche 35

Appellation ou objet de la pratique	<i>Run Tour E2C</i>
Organismes porteur(s) de projet	<i>E2C de La Réunion</i>
Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	<i>Nicolas DELOFFRE, Directeur n.deloffre@e2creunion.re 0692 73 51 42 357 rue du Maréchal Leclerc Immeuble "le Bambou" 97400 SAINT-DENIS 02 62 72 15 89 <a href="http://www.e2creunion.re">http://www.e2creunion.re</a></i>
Territoire(s) concerné(s)	<i>La Réunion</i>
Objectifs	<i>Repérer et mobiliser les jeunes dans leur environnement</i>
Publics cibles	<i>Jeunes de 18 à 25 ans sans diplôme ni qualification, sortis du système scolaire.</i>
Modalités	<i>l'E2CR, a lancé cette année son « Run Tour E2C 2017 » en partenariat avec les bailleurs sociaux. Le principe était de se rendre directement dans les quartiers prioritaires identifiés par les partenaires bailleurs sociaux, afin de présenter notre dispositif et de repérer les jeunes potentiellement intéressés. Création d'un visuel dédié à cette action (charte graphique, affiches, flyers,...), Location d'un minibus marqué à partir de la charte graphique conçue Mobilisation des médias autour de cette action régionale. Mise ne place d'animation spécifique les jours J, pour attirer l'attention des habitants du quartier : danse, graff ...</i>
Partenariats mobilisés et modalités de partenariat	<i>Bailleurs sociaux, représentants des quartiers, villes...</i>
Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	<i>Responsables de sites, <b>Jeunes stagiaires anciens qui viennent témoigner</b>, formateurs...</i>

## Fiche 36

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>PLAN D'INSERTION POUR LA JEUNESSE DES QUARTIERS PRIORITAIRES EN ILE-DE-FRANCE</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	Préfet de région
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	Mattieu Piton
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Quartier de la ville en Ile de France
<b>Objectifs</b>	<i>L'insertion des jeunes des quartiers de la politique de la ville.</i>
<b>Publics cibles</b>	<p><i>âge : la tranche d'âge des 16 à 25 ans, ce qui correspond à des jeunes qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire ;</i></p> <p><i>- géographique : des jeunes issus des 50 quartiers de la politique de la ville proposés par les Préfets de département au regard de plusieurs indicateurs (nombre de jeunes de moins de 25 ans, nombre de décrocheurs, taux de chômage des jeunes, part de ménages monoparentaux) et des capacités locales à s'engager dans cette démarche ;</i></p> <p><i>- en difficulté d'insertion : ce plan s'adresse à des jeunes qui sont dans des situations dont le degré de difficulté est variable : des jeunes très désocialisés, en rupture, sans solution, sans diplômes, sans qualification, des jeunes en recherche de formation ou d'emploi. Des jeunes d'ores et déjà pris en charge par un dispositif d'insertion mais qui n'apparaît pas adapté ont vocation également à bénéficier de ce plan.</i></p>
<b>Modalités</b>	<p><i>Il s'agit d'identifier parmi les jeunes de 16 à 25 ans des quartiers concernés ceux d'entre eux qui connaissent des difficultés d'insertion. A cette fin, les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs qui couvrent les quartiers retenus sont sollicitées. Le repérage des jeunes susceptibles d'être bénéficiaires de ce plan doit aussi être le fait des différentes institutions et organismes, partenaires du contrat de ville, qui interviennent en proximité.</i></p> <p><i>Les structures en charge de l'insertion des jeunes, en particulier les missions locales, sont amenées à identifier les publics qu'elles connaissent mais qui ont rencontré des difficultés dans leur parcours et qu'elles ne sont pas en capacité d'accompagner.</i></p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<p><i>Les jeunes repérés dans le cadre du plan bénéficient d'un accompagnement personnalisé d'insertion dans la durée, qui se traduit en particulier par des actions de socialisation et de remobilisation.</i></p> <p><i>Pour réaliser cette prise en charge, des référents de parcours sont désignés dans chaque quartier. Ils doivent être en mesure de nouer une relation de confiance avec le jeune concerné, en suscitant son adhésion et en assurant un suivi régulier, plus ou moins intensif, de son parcours. Ils sont des interlocuteurs privilégiés entre le jeune et les différentes institutions, sans se substituer à ces dernières mais en jouant un rôle d'orientation et de facilitation.</i></p> <p><i>Les référents de parcours peuvent être des travailleurs sociaux, des éducateurs, des médiateurs ; ils ont vocation à être désignés au sein des structures existantes et à consacrer tout ou partie de leur activité au suivi des jeunes bénéficiaires du plan. Compte tenu des besoins et des ressources locales disponibles, des recrutements de référents dédiés pourront être envisagés.</i></p>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Le plan d'insertion pour la jeunesse des quartiers prioritaires en Ile-de-France a vocation à bénéficier de différentes sources de financement compte tenu de son caractère interministériel et partenarial.</i>

## Fiche 37

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Projet « vers l'accompagnement »</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	Association Objectif Emploi
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	<a href="mailto:a.schoettel@objectifemploi-mlidf.org">a.schoettel@objectifemploi-mlidf.org</a>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Ville de Saint-Denis et Pierrefitte
<b>Objectifs</b>	« Aller vers » les jeunes rencontrant des difficultés d'insertion mais ne fréquentant pas ou plus la Mission Locale, afin de leur proposer des modalités d'accompagnement vers l'emploi ou la formation.
<b>Publics cibles</b>	Jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion socioprofessionnelle, n'adhérant pas à l'accompagnement habituellement proposé.
<b>Modalités</b>	Mise en place de permanence au sein de quartiers ciblés par la forte présence de jeunes non-inscrits. Ces permanences s'appuient sur des partenaires présents sur ces territoires (antenne jeunesse, club de prévention, centres sociaux, associations de quartier...). Une fois la rencontre facilitée, travail d'accroche permettant l'adhésion des publics, et mise en place de temps d'accueil libre au sein de la Mission Locale, repérés par les jeunes, et leur permettant d'être accompagnés avec plus de souplesse.
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	Club de Prévention, service jeunesse, services sociaux, Education Nationale, associations locales.
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	Politique de la Ville, Ville de Saint-Denis, subvention de fonctionnement de la Mission Locale.

## Fiche 38

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Remplir ici</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Bureau Information Jeunesse de La Garde</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i>Bij_lagarde@yahoo.fr</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>La Garde</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Insertion professionnelle des jeunes Sans qualification et formation</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>15-25</i>
<b>Modalités</b>	<i>Repérage des jeunes des quartiers prioritaires par les animateurs socioculturel, des Maison d'Accueil de la Ville de La Garde.  Accueil et entretien individuel par un Informateur Jeunesse.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>En partenariat avec La Mission Locale de La Garde – Le Bureau Municipal de La Garde – La Maison de L'Emploi – Le Pôle Emploi</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>MAIRIE DE LA GARDE</i>

## Fiche 39

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	PREVENTION DE L'ERRANCE CHEZ LES JEUNES SUR LA COMMUNE D'AMIENS
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	Association Le Mail 18 rue Delpech CS 40415 80004 AMIENS Cedex 1
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	Directrice : Mme JEANSON Patricia tél : 0360122628 <a href="mailto:direction@assoc-lemail.net">direction@assoc-lemail.net</a>  Chef de service éducatif (réfèrent technique): Mme LEBAIL Christine tél : 0360122603 <a href="mailto:christine.lebail@assoc-lemail.net">christine.lebail@assoc-lemail.net</a>  <a href="http://www.assoc-lemail.net">www.assoc-lemail.net</a>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Centre-ville d'Amiens
<b>Objectifs</b>	<i>Proposer un accompagnement personnel et individualisé autour de l'insertion sociale, scolaire et professionnelle, de la santé, de la prise en charge des conduites addictives au jeune rencontré.</i> <i>Développer le partenariat avec les structures qui proposent un accueil et un accompagnement de ces jeunes en difficulté sociale.</i> <i>Orienter et accompagner le jeune dans ses démarches.</i> <i>Favoriser l'accompagnement vers le soin notamment vers les consultations jeunes consommateurs.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes en errance « active » revendiquant leur statut de marginalité. Jeunes fragiles psychologiquement, influençables, vulnérables. Jeunes ayant un parcours de vie institutionnalisé ou émaillé par des problèmes de justice.</i> <i>En 2016, l'âge moyen des hommes est de 22 ans et 8 mois, celui des femmes de 19 ans et 5 mois. Nous sommes amenés à rencontrer des personnes de plus en plus jeunes à la rue, 5 mineurs cette année et davantage de personnes en couples et accompagnées de chiens.</i>
<b>Modalités</b>	<i>Travail de rue quatre demies journées par semaine dans le centre-ville d'Amiens par un binôme d'éducateurs spécialisés et une fois par semaine d'un binôme composé d'un éducateur et d'un psychologue.</i> <i>Ouverture d'un lieu d'accompagnement « L'Elan » au minimum deux fois par semaine pour permettre aux jeunes rencontrés dans la rue ou orienter par des partenaires de venir se « poser » avec nous pour « démarrer » peut-être quelque chose (rdv, démarche) ou simplement prendre une collation et discuter.</i> <i>Participation aux groupes de travail suivants : réunions du réseau errance (une fois tous les deux mois) ; commissions du SIAO (une fois par semaine mais uniquement selon l'ordre du jour) ; réunions d'équipe (une fois par mois) et réunions du CISPD pour le groupe de travail de l'Observatoire de l'errance.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Réunions de réseaux et rencontres régulières sur les structures : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS « La Passerelle » convention pour deux lits; « Le Toit »), structures caritatives (La Croix Rouge, les Restos du Cœur, passages réguliers les matins pendant le petit déjeuner), l'UDAUS (participation aux commissions SIAO et réunions communes, le Conseil Départemental ( AS de secteur, CMS); les foyers PJJ et habilité ASE ; le service médiation et prévention de la ville d'Amiens, Somède, la Maison de Prévention Santé, les services de l'association Le Mail (consultations jeunes consommateurs, CSAPA (médecins du centre)et Caarud), Missions Locales, Equipe Mobile de psychiatrie (EMPASS), structures d'hébergement (COALLIA).</i>
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	MILDECA AMIENS METROPOLE



## Fiche 40

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Mobiliser en « allant vers » les jeunes éloignés des services publics</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Mission Locale des Deux Rives (Cadillac - 33 ) Missions Locales d'Ille et Vilaine (35) Mission Locale d'Echirrolles (38)</i>
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	Union nationale des Missions Locales (UNML) – <a href="mailto:accueil@unml.info">accueil@unml.info</a> <a href="http://www.unml.info">www.unml.info</a> <a href="http://www.peps-missionslocales.info">www.peps-missionslocales.info</a>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Les territoires couverts par les Missions Locales porteuses du projet</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Diversifier les modes d'accueil et d'accompagnement pour s'adapter à la diversité des situations, des attentes et des projets des jeunes accueillis en Mission Locale.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.</i>
<b>Modalités</b>	<i>Diverses modalités d'action sont mises en place par les Mission Locales pour favoriser la proximité d'intervention avec les jeunes : des permanences de proximité (6000 lieux d'accueils fixes et mobiles) et des modalités spécifiques telles que pour la Mission Locale des Deux Rives, à Cadillac (33) qui a mis en place un bus itinérant, ou les Missions Locales d'Ille et Vilaine qui ont mis en place des caravanes numériques. Ces deux dispositifs répondent à la nécessité d'aller au contact des jeunes dans les communes rurales notamment, où les jeunes rencontrent des difficultés de mobilité qui les empêchent d'accéder aux services de la Mission Locale et au droit commun. A Echirrolles, c'est une conseillère de la Mission Locale qui intervient directement sur certains quartiers couverts par la Mission Locale, en partenariat avec les autres acteurs du territoire et notamment les équipes d'éducateurs spécialisés.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	<i>Fondation Orange (Pour les caravanes numériques)</i>

## Fiche 41

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Action de repérage dans les quartiers prioritaires</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>E2C Artois</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i><a href="mailto:Franck.degrasse@e2c-artois.fr">Franck.degrasse@e2c-artois.fr</a> E2C Artois 1 rue de la Symphorine 62000 ARRAS 03 59 99 08 40 <a href="https://www.facebook.com/e2cdelartois/">https://www.facebook.com/e2cdelartois/</a></i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Liévin &amp; Arras</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Aller au plus proche des jeunes en décrochage scolaire, situation d'illettrisme, sans diplôme, sans emploi, problématiques périphériques (ex : logement)</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes de -25 ans sans diplôme ni qualification sortis du système scolaire</i>
<b>Modalités</b>	<i>Mise en place d'action dans les quartiers : - événements sportifs : organisation de manifestations sportives - activités d'accroches  Rencontres régulières avec les acteurs terrains  Une personne en charge des partenariats et un les responsables des sites de l'E2C sont chargés de repérer et d'animer le réseau des partenaires</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Clubs de prévention, partenaires adultes relais, Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille, Entreprises de Travail temporaires, Plateforme de décrochage scolaires, associations de quartier, éducateurs de rue, bailleurs sociaux, Foyer jeunes travailleurs, CCAS, CAF</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Mise à disposition pour cette action d'une personne en charge des partenariats et les responsables des sites de l'E2C  Financement : CGET : quartiers politiques de la ville</i>

## Fiche 42

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Atelier Cardio Boxe</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Bureau Jeunesse, ville de Roquebrune sur Argens</i>
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	<i>ygrasso@mairie-roquebrune-argens.fr</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Commune de Roquebrune sur Argens</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Remettre en « activité » des jeunes pour établir une relation de confiance, et pouvoir travailler ensuite avec eux sur leur insertion sociale et professionnelle.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>15-25</i>
<b>Modalités</b>	<i>Un agent parallèlement animateur de PIJ qui va au contact des jeunes se regroupant sur les lieux public ; deux ateliers gratuits par semaine pour « qu'ils se défoulent », et puis qu'ensuite ils aient envie de pousser la porte du Bureau Jeunesse pour voir dans quelle mesure et avec quel dispositif ils peuvent faire évoluer leur situation personnelle</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Les jeunes le souhaitant pourront être accueillis par le Conseiller en Insertion Professionnelle de la Mission Locale qui effectue ses permanences dans les locaux du Bureau Jeunesse</i>
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	<i>Ville</i>

## Fiche 43

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Actions délocalisées pour « aller vers » les jeunes</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Mission locale de Paris</i>
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	<i>Divi Christophe <a href="mailto:c.divi@missionlocaledeparis.fr">c.divi@missionlocaledeparis.fr</a> Tel : 0175436035</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>QPV de la ville de Paris</i>
<b>Objectifs</b>	
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes en décrochage institutionnel dans les QPV</i>
<b>Modalités</b>	<i>La MLP a développé depuis 3 ans un grand nombre d'actions délocalisées, pour « aller vers » les jeunes en décrochage institutionnel, dans les espaces publics des quartiers prioritaires (tournois de sports hors les murs, etc.). Des actions récréatives (éveil citoyen, pratiques artistiques et sportives, etc.) hors les murs permettent d'identifier les jeunes en difficulté d'insertion, puis de les (re)mobiliser dans une dynamique positive avec des actions d'accompagnement plus classiques.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Par ailleurs, la MLP a consolidé son partenariat avec l'ensemble des structures jeunesse de territoire de manière à ce que les jeunes en difficulté d'insertion captés par ces structures soient adressés à la MLP. Typiquement, de manière expérimentale, une semaine du sas obligatoire de la Garantie Jeunes a été délocalisée au sein de 3 équipements jeunesse de territoire.</i>
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	<i>Un financement de 50 K€ au titre du contrat de ville parisien a permis le recrutement d'1 ETP « chargé de mission politique de la ville ». Ce chargé de mission contribue au portage des actions délocalisées dans les quartiers visant le repérage des jeunes non encore connus ou perdus de vue par la MLP.</i>

## Fiche 44

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Mobiliser autrement par des journées d'information ludiques sur les droits s'appuyant sur le jeu « Coursopapiers, à la poursuite vos droits »</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	Mission Locale de l'arrondissement de Dijon (21)/ Mission Locale du Pays de Dinan 35) / Mission Locale de Nord-Essonne (91) / Mission Locale Réussir Lille (59)/ Mission Locale du Blaisois (41), UNML
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	Union nationale des Missions Locales (UNML) – <a href="mailto:accueil@unml.info">accueil@unml.info</a> <a href="http://www.unml.info">www.unml.info</a> <a href="http://www.peps-missionslocales.info">www.peps-missionslocales.info</a>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	France entière y compris DOM-COM
<b>Objectifs</b>	Diversifier les modes d'accueil et d'accompagnement pour s'adapter à la diversité des situations, des attentes et des projets des jeunes accueillis en Mission Locale.
<b>Publics cibles</b>	Jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.
<b>Modalités</b>	<p>Créé à l'initiative d'une jeune volontaire en Service Civique, ce jeu permet, de manière ludique, d'informer les jeunes sur leurs droits et sur leurs démarches administratives.</p> <p>Pendant 2 ans, en collaboration avec des professionnels de Missions Locales, des volontaires en Service Civique ont travaillé à tour de rôle sur la réalisation du jeu.</p> <p>La règle du jeu est simple et permet d'animer une journée partenariale d'information sur les droits. Les équipes se concertent pour identifier les démarches à engager, les formulaires administratifs à remplir,...</p> <p>Les interlocuteurs présents sont des professionnels des services publics concernés (Caf, Pôle emploi, Sécurité Sociale, Mission Locale...) que l'on retrouve dans des espaces représentant ces différents organismes.</p> <p>A l'issue du temps imparti, une mise en commun permet d'identifier les démarches qui semblent les plus complexes.</p> <p>Un professionnel peut alors revenir plus en détail sur ces démarches et répondre aux questions des jeunes.</p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	FAS, CNAF, Institut Bertrand Schwartz (un comité partenarial de pilotage national du projet est en cours de mise en place. D'autres partenaires vont prochainement confirmer leur participation)
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	Fonds propres, UNML et pré-achats des jeux par les partenaires (Les précommandes du jeu ont été lancées pendant les Rencontres nationales en décembre 2017)

## Fiche 45

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Manifestations</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Bureau Jeunesse, ville de Roquebrune sur Argens</i>
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	<i>ygrasso@mairie-roquebrune-argens.fr</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Commune de Roquebrune sur Argens</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Organiser des évènements festif « grand public » pour rentrer en contact avec un maximum de jeunes d'une même tranche d'âge, et diffuser des messages éducatifs (prévention des conduites à risques, comportement citoyen...)</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>12-25</i>
<b>Modalités</b>	<p><i>Deux manifestations sont organisées chaque année par le Bureau Jeunesse de la ville de Roquebrune sur Argens, rassemblant chacune plus d'un millier de jeunes.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>La fête de la jeunesse s'adresse à un public 12-16 ans.</i></li> <li>▪ <i>L' Arena Beach Festival s'adresse à un public 16-25 ans.</i></li> </ul> <p><i>Ces « évènements musicaux » gratuits favorisent la rencontre jeunes/conseillers jeunesse et permettent de diffuser (de manière ludique) des messages à caractère éducatifs/ citoyens/préventifs.</i></p> <p><i>Attitudes citoyennes, développement durable, conduites à risques (alcool et stupéfiants notamment).</i></p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Bureau Jeunesse / Services municipaux / restaurateurs privés / smiddev / forces de l'ordre / associations locales / jeunes (intégrés au comité de pilotage).</i>
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	<i>Ville / CCAS</i>

## Fiche 46

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>« Déclenche#3 » ici</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	CCAS Avignon
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<a href="mailto:sg.hivernales@orange.fr">sg.hivernales@orange.fr</a> <a href="mailto:mwdir.esc84@yahoo.fr">mwdir.esc84@yahoo.fr</a> <a href="mailto:laura.l.crecas@hotmail.fr">laura.l.crecas@hotmail.fr</a> <a href="mailto:nathalievericel@missionlocale-avignon.asso.fr">nathalievericel@missionlocale-avignon.asso.fr</a> <a href="mailto:ali_charroud@ccasavignon.org">ali_charroud@ccasavignon.org</a> <a href="mailto:pascale_baloge@cccasavignon.org">pascale_baloge@cccasavignon.org</a>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Encourager la participation des jeunes qui sont acteurs à part entière du projet</li> <li>▪ Favoriser l'insertion sociale et professionnelle en permettant aux jeunes d'amorcer un projet professionnel</li> <li>▪ Prévenir la délinquance et/ou aider à la réussite éducative par un accompagnement approprié</li> <li>▪ Favoriser la réussite éducative et l'égalité des chances en éveillant leur curiosité et en enrichissant leur culture</li> <li>▪ Développer le lien social et la mixité sociale en proposant le projet à des jeunes issus de différents quartiers d'Avignon</li> <li>▪ Encourager la mobilité des jeunes par la découverte de lieux et d'espaces divers en Avignon, dans le Vaucluse et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur</li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	Les adolescents (12/16 ans) sont issus de deux secteurs géographiques défavorisés d'Avignon Les jeunes de 18/25 ans sont issus de quartiers très différents d'Avignon.
<b>Modalités</b>	<p><b>Cette action consiste à faire émerger un projet d'insertion professionnelle par le biais de la culture pour des jeunes en difficulté et à les remobiliser dans une dynamique d'insertion professionnelle</b></p> <p>De avril à juillet, 17 jeunes répartis en 2 groupes participent à des ateliers d'initiation à la photographie de 2h30 heures chacun. Ces ateliers auront lieu au CDC Les Hivernales ou dans des structures culturelles partenaires dans le cadre d'accueil de chorégraphes en résidence. Les jeunes assistent au processus de création des artistes et sont en contact avec les différents métiers du spectacle vivant (technique, administration, communication...). Le sujet est l'art chorégraphique mais il est aussi question de sortir du champ artistique pour photographier l'envers du décor. Une sélection d'une cinquantaine de photographies donne lieu à une exposition qui est accrochée en juillet pendant le festival au CDC Les Hivernales. Puis cette exposition est itinérante et habillera différents lieux et murs, de la façade de la BNP Paribas d'Avignon, aux Centres sociaux, en passant par les institutions, le Conseil Général, le Péristyle de l'Hôtel de Ville...</p> <p>Un échange est mis en place avec les étudiants de l'Ecole Supérieure d'Art d'Avignon et avec les élèves de l'option danse du Lycée Mistral. Une visite du service PAO de la ville est également prévue pour trouver une application concrète de la photographie aux outils de communication.</p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<p>Théâtre Golovine, Théâtre des Doms, Opéra du Grand Avignon, Conservatoire régional du Grand Avignon, Ecole Supérieure d'Art d'Avignon, Service PAO, Mairie d'Avignon, Mission Locale, CRECAS, Centre social et culturel la Croix des Oiseaux, Centre social et culturel Espace Pluriel (CCAS)</p> <p>Comités de pilotage avec la Mission Locale, le CRECAS et les centres sociaux : centre social de la croix des oiseaux et Espace pluriel /centre social et culturel (CCAS)</p> <p>Réunions d'échange avec ces mêmes partenaires</p>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	BNP Paribas, CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale), Fonds d'aide aux jeunes, Mission Locale, Centre social et culturel la Croix des Oiseaux

## Fiche 47

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Pratiques de prévention, facilitées par le portage du PAEJ par une Mission Locale d'Insertion.</i>
<b>Organisme porteur du projet</b>	<i>PAEJ /Mission Locale Ouest Audois</i>
<b>Contact et coordonnées</b>	<i>Contact : <a href="mailto:paej@mloa.fr">paej@mloa.fr</a> + <a href="mailto:carcassonne@mloa.fr">carcassonne@mloa.fr</a></i>
<b>Territoires concernés</b>	<i>Territoire de l'Ouest Audois : Lézignan-Corbières, Limoux, Carcassonne, Castelnaudary.</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Faciliter l'accès à l'information des jeunes concernant l'existence et les missions du PAEJ (démarche de prévention)</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes âgés de 16 à 25 ans, en recherche d'insertion professionnelle.</i>
<b>Modalités</b>	<p><i>- Repérer les besoins des jeunes en terme « d'accès aux droits santé » :</i></p> <p><i>=&gt; Aller vers : rencontre des jeunes en demande d'insertion (en attente d'inscription à la MLI) par les Intervenants du PAEJ sur le flux, afin de fournir une première info sur les missions du PAEJ.</i></p> <p><i>=&gt; Intervention du PAEJ auprès des promotions « Garantie Jeunes », autour de la notion d'Estime de soi. Cette action permet à la fois de communiquer sur le service PAEJ auprès des jeunes en situation de précarité, mais également de repérer pour les professionnels du PAEJ des besoins de jeunes en terme d'insertion et d'accompagnement PAEJ.</i></p> <p><i>=&gt; Partenariat avec la CPAM de l'Aude, où passation d'un questionnaire de prévention auprès des jeunes accueillis au PAEJ ainsi qu'à la MLI, permettant à la CPAM d'identifier des besoins d'accès aux droits et de rencontrer les jeunes pour une mise à jour des dossiers.</i></p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Sollicitations du personnel de la MLOA (Chargés d'accueil+CIP) – Partenariat avec la CPAM de l'AUDE ainsi que de tous les partenaires du PAEJ pour répondre aux besoins identifiés.</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Financements du PAEJ + ressources propres de la MLOA.</i>



## Fiche 48

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Accueil de TIG</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Bureau Jeunesse, ville de Roquebrune sur Argens</i>
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	<i>ygrasso@mairie-roquebrune-argens.fr</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Commune de Roquebrune sur Argens</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Se mettre en rapport avec le public jeunes « sous-main de justice » pour qu'il connaisse les dispositifs à disposition et puisse les saisir.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>15-25 (et +)</i>
<b>Modalités</b>	<i>La ville, via une convention avec le TGI de Draguignan, accueille tout au long de l'année des personnes devant accomplir leur peine de travail d'intérêt général ou mesure de réparation Un agent du bureau Jeunesse est chargé de rencontrer le condamné et d'organiser avec les services municipaux le cadre d'accomplissement de la peine, en lien avec les conseillers en insertion ou les éducateurs spécialisés.  Les entretiens permettent également de faire connaître au jeune les services à sa disposition, de faire un point sur sa situation et éventuellement de lui proposer une aide – un accompagnement – une prise en charge.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Bureau Jeunesse / Service de probation et d'insertion pénitentiaire / Protection Judiciaire de la Jeunesse / Mission Locale / Services municipaux</i>
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	<i>Ville / CCAS</i>

## Fiche 49

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Favoriser le repérage des jeunes &amp; renforcer l'attractivité et l'accessibilité des missions locales</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	AREFIE-DIRECCTE Hauts-De-France
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	Mathilde.vasseur@direccte.gouv.fr
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Hauts-De-France
<b>Objectifs</b>	<p>1. Axe « Repérage des jeunes »</p> <p>1.1 Identifier et valoriser les « bonnes pratiques » déployées au sein des missions locales en matière de repérage des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Partager les éléments de diagnostic et de connaissance sur les invisibles dans les Hauts de France et au-delà</li> <li>Réaliser un état des lieux des initiatives et éventuelles pratiques plus abouties de repérage des jeunes au sein du réseau des missions locales (méthodes, outils, résultats, ...)</li> <li>Organiser les 1ers Trophées de l'innovation en Missions Locales dont la thématique principale en 2018 sera « Les pratiques de repérage des jeunes »</li> </ul> <p>1.2. Capitaliser et transférer ces acquis pour doter toutes les missions locales et éventuellement leurs partenaires d'outils d'intervention qui ont fait leur preuve</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir un « kit de repérage des jeunes »</li> <li>Une méthodologie visant à faciliter la coordination des différents acteurs</li> <li>S'assurer de l'appropriation opérationnelle de cette boîte à outils par les missions locales</li> <li>De définir la stratégie de mise en œuvre et de coordonner le déploiement sur 2018</li> </ul> <p>1.3 Rassembler et coordonner l'ensemble des acteurs (qu'ils soient éducatifs, sociaux, professionnels, de l'emploi,...) autour d'une série d'actions à impacts durables sur les territoires métriques et numériques en s'appuyant notamment sur des expériences réussies de parcours coordonnés de jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et modéliser des parcours « idéal type », en fonction des profils des jeunes, de leur contexte et de leurs besoins, dans une logique de maillage et de coordination des actions (continuité et globalité des parcours)</li> <li>Définir les conditions de mise en œuvre de ces parcours « idéal type » au bénéfice (non pas des institutions) mais des jeunes</li> <li>Définir et concevoir un plan d'actions, pour partie coordonné, dans le cadre d'une semaine « Repérage »</li> <li>Evaluer l'impact de ce plan d'actions</li> </ul> <p>1.4 généralisation du binome de conseiller ml/ travailleur social</p> <p>2. Axe « Communication » externe (jeunes, grand public, partenaires)</p> <p>2.1 Concevoir et mettre en œuvre une série d'actions de communication qui permettent de renforcer la connaissance de l'offre de service des missions locales et de leur rôle en tant qu'acteur de proximité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un état des lieux « flash » des actions et outils de communication dont sont dotées les missions locales</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Doter les missions locales d'un kit « communication »</i></li> <li>• <i>Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication venant soutenir le plan d'actions « Repérage »</i></li> </ul> <p>2.2 <i>Déterminer les premiers contours d'une stratégie de communication coordonnée sur un double territoire : métrique et numérique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Structurer et animer un groupe de travail dédié à la stratégie de marque « Mission Locale »</i></li> <li>• <i>Cadrer les travaux à réaliser pour améliorer « l'expérience client »</i></li> <li>• <i>Cadrer un travail exploratoire sur les territoires numériques investis par les jeunes « invisibles » ou non (là où ils s'informent, s'orientent, collaborent, construisent des projets, jouent, publient et communiquent, s'auto-forment...), déterminer en quoi le digital peut constituer un levier de repérage et de captation des invisibles et définir les bases d'un plan d'action futur</i></li> <li>• <i>Mobiliser les territoires virtuels ( you tube etc..) pour la semaine des missions locales</i></li> <li>• <i>Identifier les conditions à réunir pour structurer et organiser une « fonction communication » au service de l'ensemble du réseau des missions locales</i></li> </ul> <p>2.3 <i>Organiser un évènement « institutionnel » rassemblant la communauté d'acteurs intervenant sur le champ de l'emploi des jeunes et l'inscrire dans la stratégie d'animation annuelle</i></p> <p>2.4 <i>Cadrer un travail exploratoire sur l'environnement physique des missions locales comme facteur d'attractivité ou non : anticiper une réflexion sur le maillage territorial des missions locales</i></p>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes « invisibles »</i>
<b>Modalités</b>	<i>Cf. objectifs</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Cf. objectifs</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Etat</i>

## Fiche 50

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	Mobiliser autrement à travers des campagnes de communication et des manifestations locales tournées vers le grand public
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Union nationale des Missions Locales</i>
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	<i>Union nationale des Missions Locales (UNML) – <a href="mailto:accueil@unml.info">accueil@unml.info</a> <a href="http://www.unml.info">www.unml.info</a> <a href="http://www.peps-missionslocales.info">www.peps-missionslocales.info</a></i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>France entière</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Diversifier les modes d'accueil et d'accompagnement pour s'adapter à la diversité des situations, des attentes et des projets des jeunes accueillis en Mission Locale.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.</i>
<b>Modalités</b>	<i>La Semaine nationale des Missions Locales est un grand rendez-vous, national et décentralisé dans les territoires, de sensibilisation du grand public sur les actions des Missions Locales dans l'accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs projets personnels et professionnels. Organisée chaque année, la Semaine nationale des Missions Locales s'inscrit dans la durée. Il se traduit par l'organisation par les Missions locales d'événements sur leurs territoires. L'enjeu de cet évènement est de faire connaître par les jeunes, leurs familles autant que les partenaires, l'action de proximité des Missions Locales en tant que 1er réseau national de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie. Pour l'édition 2018, l'accompagnement global des Missions Locales pour amener les jeunes vers les métiers de demain, grâce au développement ou à l'adaptation de leurs compétences, est mis en exergue. La thématique 2018 «Vers les métiers de demain» s'inscrit dans la réflexion générale autour des compétences à développer, à adapter et à faire évoluer pour anticiper au mieux les évolutions, dans la période actuelle de transition notamment numérique et écologique.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Partenaires du monde économique, associatifs et institutionnels selon les territoires</i>
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	<i>Fonds propres</i>

## Fiche 51

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Pratique de mobilisation des jeunes : aller vers + pair à pair Ambassadeurs européens : l'Europe à l'école</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>CRIJ Champagne Ardenne</i>
<b>Contact</b>	<i>CRIJ Champagne Ardenne Isabelle LOVATO 03 26 79 84 77 direction@crij-ca.fr</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Territoire d'intervention du CRIJ CA : ARDENNES, AUBE MARNE HAUTE MARNE</i>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Animer l'information via une campagne d'information multi-partenariale couplant la méthode du « aller vers » et le « pair à pair »</i></li> <li>▪ <i>Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et mobilité européenne</i></li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	<i>Collégiens et lycéens de l'académie de Reims</i>
<b>Projet</b>	<i>Créer des binomes composés de spécialistes (crij- université...) et de jeunes européens (erasmus, sve, assistants de langues...) qui vont témoigner dans les établissements scolaires de leur expérience (mobilité et interculturalité) auprès de jeunes de leur âge (pair à pair)</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>RECTORAT/ URCA (université)/CONSEIL R2GIONAL/ Ville de reims/ DRDJSCS</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Pas de financements spécifiques</i>

## Fiche 52

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>Mission de service civique « Contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire »</i></b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i>DGESCO <a href="http://eduscol.education.fr/cid90130/service-civique.html">http://eduscol.education.fr/cid90130/service-civique.html</a></i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Métropole et Outre-mer</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Intervenir dans les EPLE auprès des équipes éducatives pour prévenir l'abandon scolaire précoce et permettre aux jeunes en situation de décrochage un retour en formation.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes en risque ou en situation de décrochage scolaire</i>
<b>Modalités</b>	<p><i>En prévention, des volontaires en mission de service civique jouent un rôle de parrains mais aussi de tiers neutres entre l'école et l'élève afin de leur redonner confiance dans l'école. Les volontaires en mission de service civique ont pour mission, au sein d'un établissement scolaire, de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>prévenir l'abandon scolaire précoce au sein des établissements scolaires ;</i></li> <li>- <i>accompagner les jeunes sortis du système scolaire dans leur retour en formation, dans le cadre des missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) ;</i></li> <li>- <i>favoriser l'information des jeunes décrocheurs et de leurs familles dans les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) ;</i></li> <li>- <i>informer les jeunes au sein des structures qu'ils fréquentent sur leurs droits en matière d'accompagnement pour le retour en formation.</i></li> </ul> <p><i>Des actions de remédiation par alternance sont également mises en place alternant missions de service civique dans le domaine associatif et périodes de formation sous statut scolaire (formules de courte et de longue durée. Ces actions sont portées par les réseaux « Formation Qualification Emploi » de l'éducation nationale (FOQUALE) et la « mission de lutte contre le décrochage scolaire » (MLDS)</i></p> <p><i>Détail : Fiche mission numéro 11 <a href="http://eduscol.education.fr/cid90130/service-civique.html">http://eduscol.education.fr/cid90130/service-civique.html</a> <a href="http://eduscol.education.fr/cid55057/prise-en-charge-des-jeunes-sortis-du-systeme-scolaire-sans-qualification.html">http://eduscol.education.fr/cid55057/prise-en-charge-des-jeunes-sortis-du-systeme-scolaire-sans-qualification.html</a></i></p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Pas de financements spécifiques, application des règles légales et réglementaires relatives au service civique.</i>

## Fiche 53

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Mission de service civique « Ambassadeur de l'engagement citoyen »</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Organismes sans but lucratif, personnes morales de droit public (exemple : DDCS) agréés pour l'accueil de volontaires en mission de service civique.</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Métropole et Outre-mer</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Aller à la rencontre des jeunes afin de promouvoir l'engagement citoyen en témoignant de sa propre expérience.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Tous publics ,16à 25 ans.</i>
<b>Modalités</b>	<p><i>Les volontaires en mission de service civique ont pour mission de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Promouvoir les dispositifs d'engagement ;</i></li> <li>- <i>Faire connaître les formes d'engagement et lieux d'exercice possible ;</i></li> <li>- <i>Organiser et animer des temps de rencontre et d'échange entre jeunes sur les questions d'engagement.</i></li> </ul>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Pas de financements spécifiques, application des règles légales et réglementaires relatives au service civique.</i>

## Fiche 54

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>Mobilisation des jeunes coconstruction d'outils, témoignages « avec et pour les jeunes »</i></b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>CRIJ-PIJ</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i>CRIJ Champagne Ardenne Isabelle LOVATO 03 26 79 84 77 direction@crij-ca.fr</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Territoire d'intervention du crij-ca et delà pour les outils numériques</i>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Impliquer les jeunes dans la construction d'outils destinés à leurs pairs</i></li> <li>▪ <i>Valoriser l'implication des jeunes, les parcours de jeunes, les talents</i></li> <li>▪ <i>Permettre grâce au témoignage de donner envie à d'autres</i></li> <li>▪ <i>Permet de fédérer des jeunes volontaires de diverses structures du territoire autour d'un projet commun</i></li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	<i>Les jeunes 16-30, mais aussi les parents, les professionnels</i>
<b>Modalités</b>	<i>Coconstruction de vidéos, de témoignages, capsules radio, audio... par des jeunes (notamment avec les services civiques du CRIJ, des PIJ) / formats courts, ludiques, interactifs, outils diffusés sur les portails, réseaux sociaux... permettant de mobiliser le public de l'IJ mais aussi de nouveaux publics</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Remplir ici RéSEAU ij, services civiques inter-structures (ville, mission locale..) sve, la mise en œuvre de ce type de projet permet de mobiliser des jeunes de divers horizon</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>PAS DE Financement spécifique</i>



## Fiche 55

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>Mobiliser les jeunes sur des projets de volontariat et de mobilité chantier internationaux</i></b> <i>volontariat en Service Civique</i> <i>SVE et SVE Court-Terme</i> <i>Accueil et suivi de Jeunes Ayant Moins d'Opportunités (JAMO)</i>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Concordia Midi-Pyrénées</i> <i>Cette association organise et propose à ses bénéficiaires (membres et adhérents) différentes formes d'engagement sur des missions d'intérêt collectif de court, moyen ou long terme de chantiers internationaux, missions de service civique, engagements européen ainsi que des formations et des ateliers dans le cadre du programme européen « formation tout au long de la vie ».</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i>Marion RANNOU COLLIOT</i> <i>Concordia Midi-Pyrénées</i> <i>07 70 16 27 13</i> <i><a href="mailto:midi-pyrenees@concordia.fr">midi-pyrenees@concordia.fr</a></i> <i>concordia.fr</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Toulouse (dont Quartiers Politique de la Ville)</i> <i>Haute-Garonne</i> <i>Gers</i> <i>Hauts-Pyrénées</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Accessibilité pour tous</i> <i>Mixité</i> <i>Sentiment d'utilité sociale pour tous</i> <i>Montée en compétences</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>15/30 ans</i> <i>Jeunes de zones rurales isolées</i> <i>Jeunes de quartier Politique de la Ville</i> <i>Décrocheurs scolaires</i> <i>Jeunes suivis par des structures socio-éducatives</i>
<b>Modalités</b>	<i>Identification des jeunes</i> <i>Accompagnement/ suivi individualisé</i> <i>Valorisation des compétences acquises :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « aller vers » : nous sillonnons l'espace public, tenue de stand lors de forum, organisation d'interventions dans les structures d'accompagnement, scolaires etc.)</li> <li>- « guichets » : les jeunes nous contactent directement (contacts diffusés via les réseaux associatifs, les structures d'accompagnement, site de l'Agence du Service Civique, etc.)</li> <li>- « mobilisation de l'entourage et des pairs » : temps d'information animés par des jeunes de Concordia, identification/ mobilisation « d'ambassadeurs » sur des actions d'information</li> </ul>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Missions locales</i> <i>Établissements scolaires</i> <i>Réseaux associatifs</i> <i>MECS</i> <i>Educateurs de prévention</i> <i>Réunions d'information dans les structures</i> <i>Rencontres individuelles</i>

**Sources de financement  
(dont ressources propres  
et mise à disposition de  
personnel)**

*Contrat de Ville pour 2 projets en quartiers prioritaires sur Toulouse en 2017*  
*Jeunesse et Sport et Conseil Régional pour l'organisation des chantiers (dont 2 places JAMO par chantier)*  
*Participation financières des MECS*  
*L'Agence ERASMUS+ pour les SVE et SVE Court-Terme*  
*L'Agence du Service Civique (indemnités et accompagnement)*

*Fonds propres :*  
*réunions d'information dans les structures (éducatives, scolaires ou d'accompagnement)*  
*sillonner l'espace public*  
*mobilisation des pairs*  
*Premiers entretiens individuels*

## Fiche 56

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>Mobiliser autrement à travers les relations de pairs à pairs</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Mission Locale de L'Aigle Mortagne au Perche (61)</i>
<b>Contact et coordonnées</b> (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)	<i>Union nationale des Missions Locales (UNML) – <a href="mailto:accueil@unml.info">accueil@unml.info</a> <a href="http://www.unml.info">www.unml.info</a> <a href="http://www.peps-missionslocales.info">www.peps-missionslocales.info</a></i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Les territoires couverts par la Mission Locale de l'Aigle-Mortagne au Perche</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Diversifier les modes d'accueil et d'accompagnement pour s'adapter à la diversité des situations, des attentes et des projets des jeunes accueillis en Mission Locale.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.</i>
<b>Modalités</b>	<i>A travers la mobilisation de volontaires en Service Civique en leur sein, les Missions Locales permettent de développer le lien de jeunes à jeunes et ainsi de créer les conditions pour que les jeunes qui fréquentent la Mission Locale pour la première fois, notamment, s'y sentent bien.</i>  <i>Les jeunes volontaires chargés de « faciliter le lien entre les jeunes et la Mission Locale » sont présents dans les espaces d'accueil de la Mission Locale et échangent avec les jeunes dès les temps d'attente. Ils organisent des temps conviviaux (petit-déjeuner, réunions des bénévoles de la Mission Locale, sorties culturelles, etc.) entre jeunes et partent des attentes et souhaits des jeunes pour proposer des temps d'échanges. Ces volontaires en mission de Service Civique peuvent aussi être présents sur les espaces numériques des Missions Locales, pour créer du lien et les rassurer.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	
<b>Sources de financement</b> (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)	<i>Agence du Service Civique pour le tutorat et l'accompagnement au projet d'avenir des volontaires.</i>

## Fiche 57

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>« MON PIJ A MOI »</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Point Information Jeunesse du Haut-Lignon (Fondation de l'Armée du Salut)</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	06.99.53.20.22 <a href="mailto:pjj.fads43@gmail.com">pjj.fads43@gmail.com</a> <i>Page Facebook : PIJ du Haut-Lignon</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Territoire d'intervention du PIJ : communauté de communes du Haut-Lignon et au-delà.</i>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Nouer des liens encore plus forts avec notre public</i></li> <li>▪ <i>Recenser l'opinion de notre public</i></li> <li>▪ <i>Mettre en valeur un service pour les jeunes (le PIJ) par les jeunes</i></li> <li>▪ <i>Promouvoir le PIJ pour favoriser son accessibilité à tous les jeunes</i></li> <li>▪ <i>Développer l'implication des jeunes dans un service qui les concernent</i></li> <li>▪ <i>Valoriser leur production (ça peut être une fierté pour certains jeunes d'avoir rédigé un bel article sur un service du territoire)</i></li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	<i>Utilisateurs du PIJ</i>
<b>Projet</b>	<p><i>Nous avons eu l'idée de créer une rubrique « Mon PIJ à Moi ».</i></p> <p><i>Cette rubrique aurait une forme libre : texte, photo, vidéo, dessin, etc... Elle ne tiendrait pas un calendrier régulier.</i></p> <p><i>Et, elle a pour principe d'inviter des personnes (notamment des jeunes qui ont rencontré des difficultés à trouver un emploi, à définir un projet, etc...) que nous accueillons et accompagnons à raconter leur expérience avec le PIJ de manière anonyme - ou non - selon la volonté de la personne.</i></p> <p><i>Chaque article est ensuite publié sur la page Facebook du PIJ.</i></p> <p><i>Le récit de leur parcours et surtout de leur expérience avec le PIJ permet à d'autres jeunes de repérer plus facilement le PIJ qui pourra ainsi contribuer à leur insertion.</i></p>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	-
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	-

## Fiche 58

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>Repérage des jeunes sortant du système éducatif sans diplôme ni qualification</i></b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Système interministériel d'échange d'informations (SIEI)</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i>DGESCO/DRDIE Portail des « plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs » (PSAD)</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>L'ensemble du territoire national plus l'outre-mer</i>
<b>Objectifs</b>	<i>L'objectif est d'identifier les jeunes en situation de décrochage et de constituer des listes de jeunes à contacter et prendre en charge par les PSAD. Par la suite, l'outil doit évoluer et affiner le repérage en prenant en compte les jeunes en rupture de contrat d'apprentissage dans un premier temps et en rupture de l'apprentissage dans un second temps</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Les jeunes sortant du système éducatif sans diplôme ni un niveau suffisant de qualification.</i>
<b>Modalités</b>	<i>Le système interministériel d'échange d'informations (SIEI) permet le repérage et l'identification des jeunes en situation de décrochage scolaire. Il traite les données issues des listes de jeunes sortis des différents systèmes de formation initiale (Education nationale, Agriculture, écoles privées sous contrat, etc.) et qualifie ces listes en les comparant / croisant avec les bases de données d'autres systèmes d'information (CFA, missions locales...) Les campagnes de repérage ont lieu deux fois par an à l'automne et au printemps.  Il existe deux outils informatiques complémentaires du SIEI pour faciliter le pilotage (RIO statistiques) le suivi et l'accompagnement du jeune (RIO suivi).  Aujourd'hui : L'interconnexion avec i-milo, le SI des missions locales, a vocation à enrichir les données relatives aux jeunes en situation de décrochage dans la liste du SIEI.  Demain, il s'agirait de bénéficier d'informations collectées par les missions locales dans RIO Suivi et réciproquement d'informations collectées par les CIO dans i-milo, afin que les acteurs de terrain puissent échanger des informations, collaborer et suivre l'évolution de la situation des jeunes.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>L'Etat, les collectivités territoriales L'ensemble des partenaires mobilisés dans les PSAD autour de la formation et l'insertion des jeunes en situation de décrochage scolaire (CIO, missions locales, E2C, EPIDE, SMV, CFA, PJJ, entreprises, CFA, services sociaux et de santé...)</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Fonds d'état et FSE (FSE national et régional, garantie jeunes, IEJ...)</i>

## Fiche 59

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>La « Boussole des jeunes »</i></b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	Ministère de l'Éducation nationale / Direction de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i>Philippe HEURTAUX, <a href="mailto:philippe.heurtaux@jeunesse-sports.gouv.fr">philippe.heurtaux@jeunesse-sports.gouv.fr</a> 95 avenue de France 75013 PARIS – 01 40 45 97 39 – 06 24 47 63 37</i>  <i>Adresse du site : <a href="http://boussole.beta.gouv.fr">http://boussole.beta.gouv.fr</a> (accès front office de la Boussole)</i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>3 territoires expérimentaux actuellement : Territoire du Grand Reims(51), de Cœur d'Essonne(91) et de Lyon(69). Au moins 26 territoires visés en 2018, Ambition 2022 : 300 territoires au total pour couvrir France entière</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Mieux informer les jeunes sur les services, mesures et droits qui les concernent grâce à une démarche de type « allez vers » de la part des professionnels via un service numérique très simple à utiliser par les jeunes. Ce service en ligne permet de rapprocher les jeunes des professionnels grâce à la mise à disposition de l'offre de services simplifiée et clarifiée de ces derniers sur la Boussole des jeunes.</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Public visé : 16-30 ans, en rupture de parcours (scolaire, universitaire, formation, insertion sociale et professionnelle) ou projetant de rompre leur parcours actuel (NEET, décrocheurs, avec ou sans activité)</i>
<b>Modalités</b>	<i>Le jeune accède à l'ensemble de l'offre de services de son territoire grâce au service numérique « Boussole des jeunes ». Ce service se compose d'un accès numérique en ligne pour les jeunes et d'une démarche d'animation des professionnels du territoire afin de collecter leurs offres et de les re-rédiger pour qu'elles soient claires et simples à comprendre. Le jeune remplit par thème disponible qu'il choisit (emploi, logement, formation, engagement, santé, culture loisirs sports, etc...) à un mini questionnaire (15 questions maximum) et se voit proposer une offre de service correspondant à sa demande, son profil et sa situation. Il peut alors sélectionner celle(s) qui l'intéresse(nt) et laisser ses coordonnées. Celles-ci sont alors envoyées au professionnel auteur du service avec les réponses au questionnaire et celui-ci entre en contact avec le jeune dans un délai garanti qu'il a lui-même inscrite sur son offre. Le professionnel fait alors son métier et propose soit un entretien téléphonique ou physique, ou fait parvenir les informations dont le jeune souhaite disposer pour affiner ou construire ou réfléchir à son projet. La Boussole dispose d'un back office qui permet également de visualiser ce qui a été proposé au jeune par les professionnels.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Pour chaque thème abordé par la Boussole, un groupe de travail de professionnels œuvrant dans ce thème est constitué par l'animateur territorial. Dans le site expérimental du Grand Reims (le plus avancé à ce jour, 144 communes, 300 000 hab.) 15 partenaires travaillent sur le thème « trouver un emploi » (ex : Missions locales, Espace Métiers, E2C, Epide, CIRFA, APEC, Association étudiantes de réinsertion, NQT...) et 12 sur le thème trouver un logement (FJT, Action Logement, 2 Offices HLM, CROUS, MGEI, ass. Colocater, etc.) Par ailleurs la DJEPVA négocie actuellement des partenariats nationaux avec toutes les administrations centrales, les têtes de réseau associatives nationales et les organismes nationaux concernés pour favoriser et faciliter la mobilisation des partenaires locaux, départementaux et régionaux.</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Un animateur/trice territorial représente un budget annuel d'environ 70 000 euros (=1 ETP). Grâce à un appel à projet FSE géré par les DIRRECTE, 26 territoires pourront se voir cofinancés par le FSE en 2018/2019. Cet appel à projet est destiné aux CRIJ pré-requis = être un CRIJ) Les CRIJ peuvent également démarcher actuellement les partenaires locaux pour boucler les premiers financements ou participer à des appels à projet initiés par d'autres organisations nationales Les frais liés au site « Boussole des jeunes » ( front office et back office) est pris en charge par la DJEPVA et la DSI des ministères sociaux.</i>

## Fiche 60

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>Plates-formes de repérage et d'accompagnement des jeunes NEET</i></b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>Département de la Gironde</i>
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	<i>Direction Générale en charge de la Jeunesse - DGAJ Direction Jeunesse Education Citoyenneté - DJEC Service Prévention Insertion Autonomie - SPIA</i>  <i>Eliane RATELET MONGELLAZ</i> <a href="mailto:e.ratelet-mongellaz@gironde.fr">e.ratelet-mongellaz@gironde.fr</a> 05.56.99.65.38.
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Territoire du Médoc Territoire du Libournais Territoire du Sud Gironde</i>
<b>Objectifs</b>	<i>1 -Mobiliser les réseaux des acteurs et partenaires qui sont en mesure d'aider au repérage et à l'orientation vers les plates-formes : ⇒ développer ou renforcer des actions de coordination et des outils concourant au repérage 2 - Repérer, aller vers et orienter le jeune 3 - Mettre en œuvre et organiser les commissions de coordination des parcours et d'orientation 4 - Accompagner le jeune et mettre en place les actions nécessaires</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes de moins de 26 ans ni en emploi, ni en formation initiale ou professionnelle</i>
<b>Modalités</b>	<i>Repérer et proposer aux jeunes NEET, un accompagnement social leur permettant de reprendre confiance en l'avenir et de s'impliquer dans un parcours d'insertion</i> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Repérer les jeunes</li><li>2. Accueillir et réaliser un diagnostic partagé avec le jeune</li><li>3. Orienter et coordonner le parcours du jeune<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Orientation vers le droit commun</li><li>▪ Accompagner le jeune afin d'accéder au droit commun<ul style="list-style-type: none"><li>- Un accompagnement éducatif soutenu</li><li>- Un accompagnement global à visée d'insertion professionnelle</li></ul></li></ul></li></ol> <i>Le jeune peut s'il le souhaite venir à la commission de coordination des parcours</i>  <i>Educateurs spécialisés et conseillers en insertion socio professionnelle constituent les équipes. Deux plates-formes bénéficient de l'apport d'un psychologue du travail.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Service public à l'emploi (pôle emploi, mission locale), Education nationale (CIO, plateforme de repérage des jeunes décrocheurs), collectivités territoriales, service sociaux (CCAS et MDSI), MDPH, CISPD, associations caritatives...</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>Dans le cadre de l'Initiative pour l'Emploi des jeunes. Financement de l'Europe à hauteur de 91,89 % des dépenses et financement du Département de la Gironde à hauteur de 8,11 % 11,5 ETP affectés sur le projet</i>

## Fiche 61

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b>« Repérer, coordonner et proposer un parcours d'accompagnement des jeunes NEET en Dordogne »</b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	Conseil départemental de Dordogne
<b>Contact et coordonnées (adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</b>	CHAMOUTON Valérie v.chamouton@dordogne.fr
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Département de la Dordogne
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Repérage des jeunes les plus en difficulté</li> <li>▪ Faire un bilan individualisé des compétences et difficultés des jeunes</li> <li>▪ - Accompagner le jeune vers un dispositif de droit commun</li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	Jeunes NEET non connus par le service de l'emploi ou présentant des freins tels qu'ils ne peuvent pas encore bénéficier d'un accompagnement de droit commun délivré par la mission locale type « Garantie jeunes ».
<b>Modalités</b>	<p>L'action mise en place Le conseil départemental de Dordogne repose sur deux volets complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>une action de repérage précoce et d'accompagnement renforcé</b> : cette mission est confiée au club et équipe de prévention, pour chaque zone territoriale définie. Des actions de remobilisation utilisant des outils tels que les chantiers éducatifs pourront être utilisés.</li> <li>▪ <b>une action de coordination à deux niveaux.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au premier niveau, il a été créé <b>4 plateformes territoriales</b>, animées par le conseil départemental. Elles réunissent des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes pour examiner les situations individuelles, coordonner leurs actions et les orienter. Un protocole signé par l'ensemble des parties concernées par la plateforme territoriale formalise cette action de coordination.</li> <li>- Au deuxième niveau, un <b>observatoire départemental</b> a été mis en place. Il centralise les données relatives aux jeunes NEET de la Dordogne et il s'alimente du suivi réalisé par les plateformes territorialisées</li> </ul> </li> </ul>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	Travailleurs sociaux, équipes de prévention spécialisée, centres sociaux, services de l'éducation nationale ou de la protection judiciaire de la jeunesse, missions locales...
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	IEJ



## Fiche 62

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<b><i>Développement d'un réseau d'acteurs – pré accompagnement</i></b>
<b>Organismes porteur(s) de projet</b>	<i>E2C Drôme-Ardèche</i>
<b>Contact et coordonnées</b> <i>(adresse e-mail et site internet potentiel où la pratique est retracée)</i>	<i>Lionel LAMBERT, Directeur e2c-direction@e2c2607.org  34-36 rue Léon Gaumont ZA Briffaut 26000 VALENCE 04 75 75 01 25  <a href="http://www.e2c26-07.com/">http://www.e2c26-07.com/</a></i>
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	<i>Drôme &amp; Ardèche : Valence</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Action spécifique destiné au repérage des jeunes en difficulté d'insertion</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes de 18-25 ans sans diplôme ni qualification, sortis du système scolaire</i>
<b>Modalités</b>	<i>Développer un réseau d'autres acteurs que ceux du SPE composé de relais d'orientation en relation régulière avec les jeunes dans d'autres contextes que l'insertion professionnelle ou l'emploi (travailleurs socio-éducatifs, maisons de quartier, MJC, équipes de prévention, professionnels présents au sein de structures associatives ou des services jeunesse intercommunaux, conseillers d'insertion et de probation des SPIP, services de la PJJ, associations de sauvegarde, organismes institutionnalisés exerçant des missions de service public en direction de la jeunesse...)  Constitution du réseau d'acteurs: l'actualisation (transmission d'informations...). Organisation et animation de rencontres et réunions d'information d'acteurs institutionnels et de professionnels en vue de toucher et mobiliser de nouveaux partenaires, et construire des stratégies de « raccrochage » de jeunes en « rupture de projet d'insertion et d'orientation » (à titre indicatif : directions des CFA, lycées professionnels, CIO, équipes de travailleurs socio-éducatifs des CMS, services et organismes spécialisés de protection de la jeunesse, professionnels de l'insertion/SIAE, de la formation, de la prévention spécialisée, opérateurs et porteurs d'actions financées par les contrats de ville, intervenants des QPV...)  Présentation du dispositif E2C aux équipes de conseillers du SPE (Pôle Emploi, AIJ, 8 Missions Locales du territoire...) ou assimilé (CIO, SPRO...)  Mise en place de charte &amp; convention de partenariat pour garantir le travail en Réseau. Développement de la communication &amp; support outils</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Tous les acteurs</i>
<b>Sources de financement</b> <i>(dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</i>	<i>Des moyens humains : au sein de notre équipe, un référent est chargé des relations avec les candidats et prescripteurs, avec l'appui de l'équipe de direction.</i>

## Fiche 63

<b>Appellation ou objet de la pratique</b>	<i>Accompagnement à la recherche d'emploi ou de formation</i>
<b>Organisme porteur du projet</b>	<i>PAEJ et CCAS Nemours</i>
<b>Contact et coordonnées (ad mail et site internet où la pratique est retracée)</b>	<i>PAEJ Nemours : 06 78 29 23 56 paej@ccas-nemours.fr</i>
<b>Territoires concernés</b>	<i>Ville de Nemours, quartier prioritaire</i>
<b>Objectifs</b>	<i>Lutter contre l'exclusion des jeunes en fin de parcours scolaire ou en décrochage scolaire</i>
<b>Publics cibles</b>	<i>Jeunes de 16 à 25 ans.</i>
<b>Modalités</b>	<i>Participation aux Groupes de Prévention de Décrochage Scolaire Participation à la plateforme de lutte contre le décrochage scolaire.</i>
<b>Partenariats mobilisés et modalités de partenariat</b>	<i>Partenariat avec l'éducation nationale, participation aux Groupes de Prévention de Décrochage Scolaire. Partenariat avec le CIO : Plateforme de lutte contre le décrochage scolaire.</i>
<b>Sources de financement (dont ressources propres et mise à disposition de personnel)</b>	<i>CCAS Nemours.</i>

## 4. Glossaire

SIGLE	Significations	Périmètre ministériel
<b>Les acteurs</b>		
<b>Les services de l'Etat</b>		
<b>CGET</b>	Commissariat général à l'égalité des territoires (ex-DATAR)	Premier ministre Ministère de la Cohésion des Territoires
<b>CIO</b>	Centre d'information et d'orientation	Ministère de l'Éducation nationale
<b>DDCS</b>	Direction départementale de la cohésion sociale	Ministère des Solidarités et de la Santé
<b>DAP</b>	Direction de l'administration pénitentiaire	Ministère de la Justice
<b>DGA</b>	Direction générale de l'armement	Ministère des Armées
<b>DGCS</b>	Direction générale de la cohésion sociale	Ministère des Solidarités et de la Santé
<b>DGEFP</b>	Direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle	Ministère du Travail
<b>DGESCO</b>	Direction générale de l'enseignement scolaire	Ministère de l'Éducation nationale
<b>DGESIP</b>	Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
<b>DGOS</b>	Direction générale de l'offre de soins	Ministère des Solidarités et de la Santé
<b>DGOM</b>	Direction générale des Outre-mer	Ministère des Outre-mer
<b>DIHAL</b>	Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement	Premier ministre Ministère de la Cohésion des Territoires
<b>DIRECCTE</b>	Direction régionale de l'emploi, la concurrence, le commerce et le travail	Ministère du Travail Ministère de l'Économie et des Finances
<b>DJEPVA</b>	Direction à la jeunesse, à l'éducation populaire et à la vie associative	Ministère de l'Éducation nationale
<b>DMML</b>	Délégué ministériel aux missions locales	Ministère du Travail
<b>DPJJ</b>	Direction de la protection judiciaire de la jeunesse	Ministère de la Justice
<b>DSNJ</b>	Direction du service national et de la jeunesse	Ministère des Armées
<b>DSS</b>	Direction de la Sécurité sociale	Ministère des Solidarités et de la Santé
<b>GRETA</b>	Groupements d'établissements	Ministère de l'Éducation nationale
<b>INJEP</b>	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire	Ministère de l'Éducation nationale Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
<b>INSEE</b>	Institut national des statistiques et études économiques	Ministère de l'Économie et des Finances
<b>PJJ</b>	Protection judiciaire de la jeunesse	Ministère de la Justice
<b>SGMAP</b>	Secrétariat général pour la modernisation publique	Premier ministre Ministère de l'Action et des Comptes publics
<b>SPIP</b>	Service pénitentier d'insertion et de probation	Ministère de la Justice
<b>Etablissements publics et Opérateurs de l'Etat</b>		
<b>AFFA</b>	Agence pour la formation professionnelle des adultes	Ministère du Travail
<b>ARS</b>	Agence régionale de santé	Ministère des Solidarités et de la Santé
<b>BAIP</b>	Bureau d'aide à l'insertion professionnelle	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
<b>CA</b>	Chambre d'agriculture	Ministère de l'Économie et des Finances
<b>CAF</b>	Caisse d'allocations familiales	Ministère des Solidarités et de la Santé
<b>CCI</b>	Chambre de commerce et d'industrie	Ministère de l'Économie et des Finances
<b>CES</b>	Centre d'examen de santé	Ministère des Solidarités et de la Santé
<b>CFA</b>	Centre de formation des apprentis	Ministère de l'Éducation nationale
<b>CLLAJ</b>	Comités locaux pour le logement autonome des jeunes	Ministère de la Cohésion des Territoires
<b>CMA</b>	Chambre des métiers et de l'artisanat	Ministère de l'Économie et des Finances
<b>CMSA</b>	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole	Ministère des Solidarités et de la Santé
<b>CNAF</b>	Caisse nationale des allocations familiales	Ministère des Solidarités et de la Santé
<b>CNAM</b>	Conservatoire national des arts et métiers	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
<b>CNAMTS</b>	Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés	Ministère des Solidarités et de la Santé Ministère de l'Économie et des Finances
<b>CNOUS</b>	Centre national des œuvres universitaires et scolaires	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
<b>CROUS</b>	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
<b>EPIDE</b>	Etablissement pour l'insertion dans l'emploi	Ministère du Travail Ministère de la Cohésion des Territoires Ministère des Armées
<b>GIP EPRE</b>	Groupement d'intérêt public pour les équipes pluridisciplinaires de réussite éducative	Ministère de l'Éducation nationale
<b>MSA</b>	Mutuelle sociale agricole	Ministère des Solidarités et de la Santé
<b>ONISEP</b>	Office national d'information sur les enseignements et les	Ministère de l'Éducation nationale

	professions	<i>Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche</i>
<b>OPACIF</b>	Organisme paritaire agréé au titre du congé individuel de formation	<i>Ministère du Travail</i>
<b>PE</b>	Pôle emploi	<i>Ministère du Travail</i>
<b>SCUIO</b>	Services communs universitaires d'information et d'orientation	<i>Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation</i>
<b>Associations</b>		
<b>ACODEGE</b>	Association Côte d'Orient pour le développement et la gestion d'actions sociales et médico-sociales	<i>Ministère des Solidarités et de la Santé Ministère du Travail</i>
<b>ADF</b>	Assemblée des départements de France	<i>Ministère de l'Intérieur (Direction générale des Collectivités Locales – DGCL)</i>
<b>AMF</b>	Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité	<i>Ministère de l'Intérieur (DGCL)</i>
<b>ANDML</b>	Association nationale des directeurs de missions locales	<i>Ministère du Travail</i>
<b>ANPAEJ</b>	Association nationale des points d'accueil et d'écoute jeunesse	<i>Ministère de l'Éducation nationale</i>
<b>ARML</b>	Association régionale des missions locales	<i>Ministère du Travail</i>
<b>AUORE</b>	Association d'accompagnement des personnes en situation de précarité ou d'exclusion pour une insertion sociale et professionnelle	<i>Ministère des Solidarités et de la Santé Ministère de la Cohésion des Territoires Ministère du Travail</i>
<b>BIJ</b>	Bureau information jeunesse	<i>Ministère de l'Éducation nationale (DJEPVA)</i>
<b>CIDFF</b>	Centre d'information droits des femmes et des familles	<i>Ministère des Solidarités et de la Santé Ministère du Travail Ministère de l'Intérieur Ministère de la Justice Ministère de l'Éducation nationale Secrétariat général en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes</i>
<b>CIDJ</b>	Centre d'information et de documentation jeunesse	<i>Ministère de l'Éducation nationale (DJEPVA)</i>
<b>CIJ</b>	Centre d'information jeunesse	<i>Ministère de l'Éducation nationale (DJEPVA)</i>
<b>CRIJ</b>	Centre régional d'information jeunesse	<i>Ministère de l'Éducation nationale (DJEPVA)</i>
<b>E2C</b>	Ecole de la deuxième chance	<i>Premier ministre (CGET) Ministère du Travail Ministère de l'Éducation nationale</i>
<b>ESH</b>	Entreprises sociales pour l'habitat	<i>Ministère de la Cohésion des Territoires</i>
<b>FNARS</b>	Fédération des acteurs de la solidarité	<i>Ministère des Solidarités et de la Santé Ministère du Travail Ministère de la Justice Ministère de la Culture Ministère de la Cohésion des Territoires</i>
<b>INTERMIFE</b>	Maison de l'information sur la formation et l'emploi	<i>Ministère du Travail</i>
<b>MFR</b>	Maison familiale rurale	<i>Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation Ministère de l'Éducation nationale Ministère du Travail Ministère des Solidarités et de la Santé Ministère de la Cohésion des Territoires Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères</i>
<b>MIFE</b>	Maison de l'information sur la formation et l'emploi	<i>Ministère du Travail</i>
<b>MJC</b>	Maison des jeunes et de la culture	<i>Ministère de l'Éducation nationale (DJEPVA)</i>
<b>ML</b>	Missions locales	<i>Ministère du Travail</i>
<b>PIJ</b>	Point information jeunesse	<i>Ministère de l'Éducation nationale (DJEPVA)</i>
<b>RAJ</b>	Réseau animation jeunesse	<i>Ministère de l'Éducation nationale (DJEPVA) EPCI</i>
<b>Réseau IJ</b>	Réseau information jeunesse	<i>Ministère de l'Éducation nationale (DJEPVA)</i>
<b>UNCLLAJ</b>	Union nationale des comités locaux pour le logement autonome des jeunes	<i>Ministère de la Cohésion des Territoires</i>
<b>UNIJ</b>	Union nationale de l'information jeunesse	<i>Ministère de l'Éducation nationale (DJEPVA)</i>
<b>UNME</b>	Union nationale des maisons d'étudiants	<i>Ministère de l'Éducation nationale (DJEPVA) Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation</i>
<b>UNML</b>	Union nationale des missions locales	<i>Ministère du Travail</i>
<b>Collectivités territoriales</b>		
<b>ASE</b>	Aide sociale à l'enfance	<i>Conseils départementaux</i>
<b>CCAS</b>	Centre communal d'action sociale	<i>Communes/intercommunalités</i>
<b>CD</b>	Conseil départemental	<i>Ministère de l'Intérieur (DGCL)</i>
<b>MDSI</b>	Maison départementale de la solidarité et de l'insertion	<i>Conseils départementaux</i>
<b>OPHLM</b>	Organisme public d'habitation à loyer modéré	<i>Collectivités territoriales</i>

<b>PMI</b>	Protection maternelle et infantile	<i>Conseils départementaux</i>
<b>RF</b>	Régions de France	<i>Ministère de l'Intérieur (DGCL)</i>
<b>SSD</b>	Services sociaux du département	<i>Conseils départementaux</i>
<b>UNCCAS</b>	Union nationale des centres communaux d'action sociale	<i>Communes/intercommunalités</i>
<b>UTAMS</b>	Unité territoriale d'action médico-sociale	<i>Conseils départementaux</i>
<b>Les dispositifs</b>		
<b>ACM</b>	Accueil collectif de mineurs	<i>Ministère de l'Éducation nationale (DJPVA)</i>
<b>ALSH</b>	Accueil de loisirs sans hébergement	<i>Ministère de l'Éducation nationale (DJPVA)</i>
<b>CAUSS</b>	Coordination des acteurs de l'urgence sociale et sanitaire	<i>Ministère des Solidarités et de la Santé</i>
<b>CHRS</b>	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale	<i>Ministère de la Cohésion des Territoires (DIHAL) Ministère des Solidarités et de la Santé (DGCS)</i>
<b>CHRS-jeunes</b>	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale	<i>Ministère de la Cohésion des Territoires Ministère des Solidarités et de la Santé</i>
<b>CLSM</b>	Conseils locaux en santé mentale	<i>Ministère des Solidarités et de la Santé</i>
<b>EPRE</b>	Equipes pluridisciplinaires de réussite éducative	<i>Ministère de l'Éducation nationale Ministère de la Cohésion des Territoires</i>
<b>FJT</b>	Foyer de jeunes travailleurs	<i>Ministère de la Cohésion des Territoires</i>
<b>FOQUALE</b>	Formation qualification emploi	<i>Ministère de l'Éducation nationale</i>
<b>GSE</b>	Groupe solidarité emploi	<i>Ministère du Travail Ministère de la Cohésion des Territoires</i>
<b>GUP</b>	Gestion urbaine de proximité	<i>Ministère de la Cohésion des Territoires</i>
<b>IEJ</b>	Initiative emploi des jeunes	<i>Ministère du Travail Union européenne (FSE)</i>
<b>JDC</b>	Journée de défense et de citoyenneté	<i>Ministère des Armées</i>
<b>JSMJ</b>	Jeune sous-main de justice	<i>Ministère de la Justice Ministère du Travail</i>
<b>MDA</b>	Maison des adolescents	<i>Ministère de l'Éducation nationale Collectivités territoriales</i>
<b>MDPH</b>	Maison départementale des personnes handicapées	<i>Ministère des Solidarités et de la Santé Ministère du Travail Conseils départementaux</i>
<b>MSAP</b>	Maison des services au public	<i>Premier ministre (CGET)</i>
<b>PAD</b>	Point d'accès aux droits	<i>Ministère de la Justice</i>
<b>PAEJ</b>	Point accueil écoute jeunes	<i>Ministère des Solidarités et de la Santé</i>
<b>PASS</b>	Permanence d'accès aux soins de santé	<i>Ministère des Solidarités et de la Santé</i>
<b>PLIE</b>	Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi	<i>Ministère du Travail</i>
<b>PSAD</b>	Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs	<i>Ministère de l'Éducation nationale</i>
<b>QPV</b>	Quartiers prioritaires de la ville	<i>Ministère de la Cohésion des Territoires</i>
<b>REAAP</b>	Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents	<i>Ministère de l'Éducation nationale</i>
<b>RLJC</b>	Réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté	<i>Ministère des Armées</i>
<b>RQTH</b>	Reconnaissance de qualité de travailleur handicapé	<i>Conseils départementaux Ministère des Solidarités et de la Santé</i>
<b>RIO</b>	Réseau d'information et d'orientation	<i>Ministère de l'Éducation nationale</i>
<b>RSA</b>	Revenu de solidarité active	<i>Conseils départementaux</i>
<b>SIAO</b>	Service intégré d'accueil et d'orientation	<i>Premier ministre (DIHAL) Ministère de la Cohésion des Territoires</i>
<b>SIEI</b>	Système interministériel d'échanges d'informations (relatif à la lutte contre le décrochage scolaire)	<i>Ministère de l'Éducation nationale</i>
<b>SMA</b>	Service militaire adapté	<i>Ministère des Armées</i>
<b>SMV</b>	Service militaire volontaire	<i>Ministère des Armées</i>
<b>SPO</b>	Service public de l'orientation	<i>Ministère du Travail</i>
<b>SPRO</b>	Service public régional d'orientation	<i>Ministère du Travail Collectivités territoriales</i>
<b>TAPAJ</b>	Travail alternatif payé à la journée	-
<b>Les outils</b>		
<b>CV</b>	Curriculum vitae	
<b>I-MILO</b>	Système d'information des missions locales	
<b>LM</b>	Lettre de motivation	
<b>SI</b>	Système d'information	